

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

DESCRIPTION
DES
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Exécutées dans la Forêt de Compiègne

SOUS LA DIRECTION DE M. ALBERT DE ROUCY

PAR V. CAUCHEMÉ

INSPECTEUR DU PALAIS DE COMPIÈGNE

MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PREMIÈRE PARTIE

COMPRENANT :

- 1° *Un Rapport de M. Albert de Roucy ;*
- 2° *Fouilles du Mont-Berny.*



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE

31, RUE DE SOLFERINO, 31

1900

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

DANS

LA FORÊT DE COMPIÈGNE

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

DESCRIPTION
DES
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Exécutées dans la Forêt de Compiègne

SOUS LA DIRECTION DE M. ALBERT DE ROUCY

PAR V. CAUCHEMÉ

INSPECTEUR DU PALAIS DE COMPIÈGNE
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PREMIÈRE PARTIE

COMPRENANT :

- 1° *Un Rapport de M. Albert de Roucy ;*
- 2° *Fouilles du Mont-Berny.*



COMPIÈGNE
IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE
31, RUE DE SOLFERINO, 31
1900

INTRODUCTION

Le 8 juin 1893, la Société Historique de Compiègne célébrait la vingt-cinquième année de sa fondation et, à cette occasion, M. Albert de Roucy, dont nous avons depuis à déplorer la mort, voulait bien nous faire un exposé, aussi rapide que possible, des divers travaux archéologiques qui ont été exécutés sous sa direction, de 1860 à 1870, dans la forêt de Compiègne et ses environs.

Cet exposé vous faisait connaître combien il serait intéressant pour l'histoire de notre région, remontant aux premiers siècles de notre ère, de réunir et de publier les divers monuments recueillis dans ces recherches.

Cette publication est d'autant plus nécessaire que la collection des nombreux objets trouvés dans les fouilles, a été enlevée du Palais de Compiègne pour être réunie au Musée des Antiquités nationales du château de Saint-Germain-en-Laye.

Il ne nous appartenait pas de soumettre à votre bienveillante attention la description des trouvailles faites, ainsi que les relevés des emplacements antiques, mais, la mort, toujours terrible dans ses coups, ayant frappé le chercheur infatigable, ainsi que l'homme érudit sur les connaissances archéologiques de cette époque, il importait, tout au moins, de rappeler son œuvre.

Attaché pendant dix années à ces différents travaux et instruit chaque jour par l'expérience du maître, nous avons pris quelques notes et indications pendant le cours des explorations, et c'est avec la pensée de compléter

INTRODUCTION

le résumé que vous avez entendu au mois de juin 1893, que nous venons maintenant vous entretenir des résultats obtenus.

En donnant, pour les archives de notre Société, des renseignements précis et utiles sur l'occupation des Gallo-Romains dans nos contrées, nous aurons répondu au désir de sauver de l'oubli des documents appelés à disparaître dans un temps relativement peu éloigné.

Pour rendre aussi clair que possible la description de ces travaux, nous avons classé nos communications de la manière suivante :

1^{re} partie : { Un rapport de M. Albert de Roucy.
 { Fouilles du Mont-Bermy.

2^e partie : { Fouilles de la carrière du Roi.
 { Caves gallo-romaines.

3^e partie : Cimetières gallo-romains.

4^e partie : Fouilles de Champlieu.

5^e partie : Cimetière mérovingien de Chelles.

V. CAUCHEMÉ.

PREMIÈRE PARTIE

RAPPORT DE M. ALBERT DE ROUCY

FOUILLES DU MONT-BERNY

RAPPORT

ADRESSÉ A L'EMPEREUR NAPOLÉON III

PAR

M. ALBERT DE ROUCY

Juge à Compiègne, chargé d'une Mission archéologique spéciale ¹

SIRE,

Ayant à rendre compte à Votre Majesté de la mission archéologique qu'Elle m'a confiée, l'année dernière, j'attendais son retour à Compiègne pour le faire avec plus d'opportunité; mais, puisque le voyage de Votre Majesté paraît indéfiniment ajourné, je ne veux pas tarder davantage à lui adresser le présent rapport.

Quoique la forêt de Compiègne ait été le champ principal de mes explorations, je dois, néanmoins, signaler comme offrant des traces nombreuses de l'occupation des anciens, la plus part des territoires qui l'environnent.

Grâce à l'initiative de Votre Majesté, chacun connaît aujourd'hui Champlieu et ses intéressantes ruines, qui ont, pour la partie du

1. Lecture du rapport faite à la Société Historique dans les séances du 16 juin et du 21 juillet 1898.

théâtre, soulevé un conflit dans lequel il ne m'appartient pas d'intervenir. Ce qu'il faut toutefois noter, c'est qu'à peu de distance des ruines antiques, autour de celles, bien voisines, de l'église du Prieuré, on a rencontré des sépultures de l'époque Mérovingienne. Un riche propriétaire de la contrée, M. Edmond de Seroux, y a trouvé et possède encore un vase, dont la forme et l'ornementation se rapportent évidemment à cette époque.

La plaine de Verberie, celle de La Croix-Saint-Ouen, le hameau de Mercière, recèlent des vestiges antiques de toutes parts. Au-delà de la rivière d'Oise et sans changer d'orientation, voici Longueil-sous-Verberie, qui justifie la désinence celtique de son nom, par les objets gaulois qu'on y retrouve. On y a découvert, à une époque assez récente encore, une vingtaine de monnaies gauloises en or, et deux haches en silex qui en proviennent font maintenant partie de la naissante collection locale que j'essaie de former sous les auspices de Votre Majesté.

Les communes de Jaux, de Venette, de Margny, ont aussi, plus d'une fois, fourni des éléments à l'intérêt des archéologues ; dans cette dernière commune, une exploitation de carrières a, notamment, mis à jour des sépultures de l'époque gallo-romaine.

Mais, c'est surtout à Coudun, Giraumont, Clairoux et sur le plateau du Mont-Gannelon que l'antiquité se révèle ; indépendamment de beaucoup d'autres antérieures, il s'est fait, cette année encore, à Coudun et Giraumont, dont les territoires se touchent, des découvertes dont j'ai recueilli des spécimens.

C'est ici le lieu de dire un mot des fouilles que j'ai fait faire en mars dernier, sur la pointe du Mont-Gannelon, à l'ouest vers Coudun, là où une double enceinte de fossés est restée nettement accusée. Ces fouilles pratiquées en sens divers et à différentes profondeurs, suivant la nature et la configuration du sol, ont mis à jour des bases de murs d'une épaisseur d'un mètre vingt centimètres en moyenne et composées de blocs de

calcaire grossier. Ces matériaux sont liés par des couches de mortier de chaux et sable qui n'offrent pas grande cohésion. Les autres objets rencontrés dans les tranchées ouvertes sont, indépendamment de fragments de tuiles à rebords et de poterie grossière, des ossements d'animaux, des couches de cendres et de charbons, des meules à broyer le grain, des plaquettes en os, avec des façons en creux dans le style mérovingien, des ferrements oxidés dans lesquels on peut encore reconnaître des clefs, des armes ou instruments tranchants. Quant à un fragment, offrant comme forme celle d'un fer à cheval, et comme matière, l'aspect marbré de la pierre ollaire ou de la serpentine, je serais très embarrassé d'en déterminer l'usage.

En résumé, je n'ai rencontré dans ces fouilles mêmes, ni monnaies gauloises ou romaines, ni instruments en silex, rien enfin d'un caractère assez indubitablement antique pour établir, avec fondement, une occupation antérieure au VIII^e siècle. L'apparition de fragments de tuiles à rebords ne saurait, à elle seule, justifier la fixation d'une époque beaucoup plus reculée. L'usage de ces tuiles dites romaines s'est, en effet, perpétué, assez longtemps après la chute de l'empire romain, dans les Gaules, et on en retrouve, en fort grand nombre, au milieu de vestiges, non seulement Mérovingiens, mais encore, Carlovingiens. Je ne voudrais pas affirmer, tant s'en faut, que ni les Gaulois ni les Romains n'ont jamais occupé l'emplacement compris dans l'enceinte fortifiée que j'ai fouillée ; le contraire me paraît même beaucoup plus vraisemblable. Mais, *sur ce point particulier du plateau*, à en juger par mon exploration, ils n'ont pas dû le faire avec permanence, surtout les Romains qui ont laissé tant et de si fortes traces partout où ils ont séjourné. C'est ainsi, par exemple, que leur occupation de l'autre partie du Gannelon, à l'est, en face la rivière d'Oise et au-dessus de Clairoix, est bien nettement accusée par de nombreux vestiges dont le caractère n'est pas douteux.

Pour moi, je serais disposé à voir dans l'enceinte retranchée de la

pointe ouest du Gannelon, du moins en dernier lieu, l'assiette d'une de ces forteresses des premiers temps de la féodalité, où dominait quelque comte ou seigneur carlovingien ; la tradition locale, dont il convient souvent de tenir compte, est d'accord avec cette opinion, que semblerait devoir corroborer encore une jolie obole d'argent de Louis le Débonnaire, trouvée dans mes fouilles.

Je m'empresse pourtant de reconnaître encore une fois que des vestiges véritablement antiques se rencontrent non seulement du côté opposé, vers l'Oise, mais aussi à proximité du point sur lequel je viens de m'expliquer ; on a trouvé dans son voisinage des haches celtiques en silex que j'ai recueillies.

Des débris d'armes en bronze provenant, les uns de la vallée qui s'étend au bas du Gannelon sur Giraumont, à l'Ouest, Nord-Ouest, les autres du côté diamétralement opposé, au-dessous de Clairoux, font aujourd'hui partie des objets que je rassemble en collection.

J'ai fait dresser de mes fouilles du Gannelon un plan explicatif qui accompagnera le présent rapport.

Au Nord et à l'Est de Compiègne, Choisy-au-Bac, Rethondes et Trosly-Breuil offrent aux recherches et aux études des antiquaires d'abondantes ressources. On peut dire qu'à Choisy on rencontre des antiquités de toutes les époques.

On est venu, l'année dernière, offrir à Votre Majesté, quelques monnaies provenant d'une trouvaille beaucoup plus considérable faite en 1849 dans un jardin particulier. La plupart des pièces de cette trouvaille, étaient aux effigies de Magnence, Décence, du grand Constantin et de ses fils, et remplissaient un vase en bronze que j'ai recueilli ; quelques années plus tard, on trouvait, en déblayant une cave, des deniers inédits du roi Eudes, frappés à Soissons, et dont la science numismatique me doit la révélation. Mais, tout indique que c'est surtout l'élément Mérovingien qui doit dominer à Choisy. Au lieudit le Châtelet (*Castellum*), un

petit défrichement a fait découvrir, en 1859, plusieurs tombes en pierre dont il a été extrait des débris oxidés d'armes en fer et une agrafe ou fibule en bronze ornée de verroteries que le propriétaire du lieu conserve.

A Rethondes, on a trouvé, il y a quelques années, indépendamment de monnaies antiques, des bracelets en bronze que détient encore un amateur de Compiègne.

Quant à Trosly-Breuil, son territoire fournit aussi bien des vestiges d'antiquité: je dois surtout signaler le lieudit « le Champ-à-Carreux », à proximité et à droite de la route impériale vers Soissons. Ce lieu doit avoir été le siège d'une habitation relativement considérable. On y a rencontré des pavages en mosaïque polychrome et des débris de marbre, matière fort peu commune dans les ruines antiques de nos contrées du Nord.

L'importance de Trosly paraît s'être assez longtemps continuée, puisque deux Conciles particuliers y furent réunis en 909 et 921, sous la présidence de l'archevêque de Reims.

Pierrefonds, Morienvail, ont également présumé sous les Gaulois et les Romains à leur importance, dans le Moyen-Age et la période féodale. On y a fait de fréquentes découvertes d'antiquités. Particulièrement l'écart de Pierrefonds, appelé la Follie, a fourni au père du propriétaire actuel des monnaies gauloises et romaines, des statuettes en terre cuite et en bronze, des vases et toutes sortes d'ornements.

Si nous voulions étendre les limites du voisinage, nous aurions à parler de bien d'autres localités, surtout de celles situées dans cette vallée de l'Aisne, aussi riche de traditions et de vestiges antiques, qu'elle est pittoresque; mais ce serait sortir de notre cadre et nous nous bornerons à citer encore le territoire de Cuise, dont la forêt de Compiègne a longtemps porté le nom.

Quant à cette forêt de Compiègne, si vantée et si parcourue par les promeneurs et les touristes de nos jours, elle abrite de ses arbres sécu-

lares et recouvre, sous les couches épaisses de leurs détritns, des ruines antiques aussi multipliées qu'intéressantes. Il n'y a peut-être pas un de ses cantons qui n'en recèle quelque spécimen. On comprend, du reste, que là où le sol n'est pas continuellement fouillé, bouleversé par la culture, les traces qu'y ont imprimés les anciens ont dû se conserver, lorsqu'elles s'effaçaient ailleurs.

Mais quelles sont ces traces? A quelle époque, à quelle population les attribuer? C'est là ce que je ne puis encore que supposer, parce que pour établir à cet égard des thèses absolues et les justifier, il faudrait faire des recherches, des études, entreprendre des travaux plus étendus et plus suivis que ceux auxquels il m'a été permis de me livrer jusqu'ici. Mon rôle d'ailleurs était principalement de découvrir le sol antique, de recueillir les objets qui s'y rencontreraient, d'assurer l'authenticité de leur provenance et d'en faire le classement.

Les emplacements que j'ai reconnus comme antiques, dans la forêt offrent, en général, des apparences de contemporanéité et semblent se rapporter aux derniers temps de la domination Romaine dans les Gaules.

Les établissements dont on y rencontre les vestiges ne doivent pas être postérieurs à l'invasion des Francs; mais leur origine peut, au contraire, remonter à une époque bien antérieure; car chaque génération, pour y laisser la sienne, efface la trace de ses devanciers et s'il est assez souvent facile de déterminer l'époque finale d'un établissement antique, il l'est beaucoup moins de fixer son commencement et sa durée. Pour en donner une preuve, j'ai trouvé en septembre dernier dans le même lieu et presque juxtaposées, dans la même fouille, une hache ou casse-tête gaulois en silex, et deux ou trois de ces haches en fer dites francisques qu'on attribue aux francs mérovingiens.

Nos centres actuels de population ont eux-mêmes pour la plupart, une antiquité d'origine, jusqu'à laquelle il est souvent bien difficile de remonter et si quelque bouleversement venait à les détruire, les vestiges

laissés par les derniers occupants, pour être les plus multipliés, les mieux caractérisés, je dirais même les seuls apparents, ne suffiraient pas à justifier la négation d'occupations antérieures. Cette proposition, si généralement exacte, l'est surtout en ce qui concerne l'établissement de la domination romaine dans les Gaules. Ici, comme partout, en effet, les Romains ont, par leur puissante organisation, l'influence de leur génie conquérant et civilisateur, tout modifié, tout transformé. Une possession, par un pareil peuple, continuée pendant plus de quatre siècles, a presque entièrement effacé tout ce qui ne procédait pas de lui et c'est peut être à cela, en grande partie, qu'on doit attribuer la rareté extrême des antiquités celtiques, autres que celles en matière indestructible comme le silex et autres pierres dures.

L'industrie restreinte des Gaulois n'a sans doute pas dû leur permettre d'en laisser des spécimens aussi nombreux, aussi multiples que les Romains. Toutefois, on ne saurait méconnaître que les produits qu'on en peut rencontrer ne sont pas en rapport avec son importance relative et cela tient surtout à ce que l'élément gaulois a été détruit ou effacé par l'élément romain.

Qu'il me soit permis ici de regretter qu'à côté de tant d'autres Musées, on n'en ait point encore, pour nos antiquités gauloises, fondé un tout spécial, qui offrirait tant d'intérêt à l'étude et au sentiment national ?

Si je me suis laissé aller aux explications qui précèdent, c'est que je n'ai pas perdu le souvenir des recherches attentives de Votre Majesté, pour retrouver les traces qu'aurait pu laisser, dans la contrée, la lutte suprême des Gaulois Bellovaques et Atrébates, contre les légions de Jules César. Mes investigations jetteront peut-être, un jour, quelque lumière sur ce point ; mais, pour moi, et surtout quant à présent, je n'oserais rien formuler à cet égard. Ces investigations, en effet, ne sont encore qu'un prélude et n'ont fait que découvrir des filons qu'il reste à exploiter ;

j'espère pourtant qu'en en vérifiant le résultat, on le trouvera en rapport avec les ressources dont j'avais la disposition.

Ne pouvant entreprendre des travaux d'ensemble, à cause des produits forestiers à ménager, et pour ne pas dépasser les limites d'une première allocation, toute de confiance, je me suis borné à de petites fouilles, ou plutôt à des sondages, qui me permettent de signaler aujourd'hui, dans la forêt de Compiègne, comme antiques, les emplacements qui suivent :

1° *Le Buissonnet.*

Les extractions de grève qui se font, depuis de longues années, dans la partie resserrée entre la plaine de Choisy et la route de Soissons, depuis le carrefour Bellicart jusqu'à la route de Choisy, ont amené la découverte de plusieurs sépultures antiques. En décembre 1856, il y a été trouvé sous mes yeux, des ossements humains avec un objet hémisphérique en bronze (peut-être un umbo de bouclier), une fiole de verre et des vases que j'ai eu l'honneur d'offrir l'année dernière à Votre Majesté. Pareille découverte s'est faite en 1859, à très peu de distance de la première et j'en ai recueilli un vase rouge bien conservé. Dans l'intervalle, et à un point rapproché de Compiègne, en face le carrefour Bellicart, près le chemin des Bordures, une curieuse hache en fer, aujourd'hui déposée au Château Impérial, avait été rencontrée dans des travaux de terrassement.

Aux abords des sépultures signalées, j'ai essayé quelques fouilles que j'ai interrompues par les motifs suivants: d'une part, j'ai cru reconnaître que ces sépultures étaient espacées sans symétrie et isolées les unes des autres, ce qui en rendrait la recherche difficile et dispendieuse; d'autre part, j'ai pensé que le sol continuant à être fouillé pour l'exploitation de la grève, cette exploitation pourrait, quoique plus lentement, avoir les mêmes résultats que les recherches spéciales sans entraîner les

mêmes frais. A cet égard, j'ai pris des mesures pour être informé et profiter des moindres découvertes à venir.

Je dois ajouter que l'autre partie du canton du Buissonnet, à droite de la route impériale allant à Soissons, offrirait également des restes antiques intéressants à consulter si on y faisait encore, sur une certaine surface, des défoncements de terrain pour replanter, comme cela se pratiquait autrefois. En effet, d'anciens travaux de reboisement paraissent avoir fait rencontrer, dans toute cette partie du canton, des tuiles à rebords, des vases et bon nombre de monnaies romaines.

2° *Le Mont-Saint-Marc et le Mont-Collet.*

Mes investigations sur le plateau étendu du Mont-Saint-Marc, ne m'y ont encore rien fait découvrir, qui atteste l'occupation plus ou moins continue de ce point, par les anciens habitants des Gaules ou leurs conquérants. On rencontre bien, sur le versant nord, quelques roches semblant offrir, par leurs formes et leurs positions, la trace de la main de l'homme et le caractère des pierres dites druidiques ; mais ce caractère, déjà assez équivoque par lui-même, le devient encore davantage si on considère qu'elles se trouvent mêlées à beaucoup d'autres gigantes naturellement sur le sol ou à fleur du sol.

Au bas du même versant nord, j'ai rencontré des tuiles romaines, quelques restes de matériaux de construction, quelques débris de vases, sur un point fort restreint et très rapproché de la route de Soissons : Il doit y avoir eu là une habitation quelconque, mais de peu d'importance. En cherchant à me rendre compte de ce point particulier et de ses abords, j'ai aussi rencontré, sur une certaine longueur, et côtoyant une partie du même versant, les vestiges soit d'une ancienne voie, soit plutôt, à en juger par la nature et l'agencement des matériaux, les fondations d'un ancien mur.

Le Mont-Collet, qui suit le Mont-Saint-Marc, a, quoique moins

étendu que celui-ci, une surface encore assez considérable pour rendre fort difficile sa complète exploration au point de vue archéologique. Mes investigations personnelles non plus que les renseignements que j'ai provoqués ne me permettent pas d'y signaler aujourd'hui des vestiges antiques à vérifier sur place. Toutefois, mettant à profit un défoncement pratiqué cette année même, sur une partie du plateau pour des plantations forestières, j'y ai recueilli une hache ou casse-tête gaulois en pierre, de grande dimension ; de plus, une espèce de meule de forme et de matière grossière, trouvée dans les mêmes travaux, a été transportée à l'habitation nouvellement édifiée près des étangs de Saint-Pierre.

J'avais espéré que le creusement des dits étangs donnerait, lui-même, lieu à quelques découvertes ; mais il n'a fourni qu'une petite hache celtique en pierre dure de teinte grisâtre.

3° *Le Mont-Saint-Pierre.*

Cet autre point culminant de la forêt de Compiègne, si heureusement choisi par les Religieux du Moyen-Age, pour y former un établissement, n'a pas dû non plus être négligé par les Gaulois et les Romains. Je sais qu'on a prétendu et j'ai moi-même entendu dire qu'on y avait rencontré, à différentes fois, des objets antiques et notamment des monnaies. Cependant mes investigations réitérées sur le Mont-Saint-Pierre et ses versants ne m'ont encore fourni aucun indice matériel de l'occupation gauloise ou romaine. Cette occupation, j'entends celle qui aurait été suivie et permanente, ne saurait résulter de la seule invention de quelques monnaies romaines, abstraction faite de toute autre trace.

En effet, le numéraire des Romains se rencontre partout et semble avoir été répandu avec une prodigieuse profusion dans les Gaules, comme dans toutes les autres contrées soumises à leur domination. Depuis des siècles qu'on extrait leurs monnaies du sol, la matière ne s'épuise pas et, chaque jour et de tous côtés, il s'en fait d'abondantes trouvailles.

Je n'en ai pas absolument fini avec mes recherches sur le Mont-Saint-Pierre et je ne désespère pas d'y rencontrer d'autres indices du séjour des anciens, plus concluants que les monnaies. En attendant, il est bon de mentionner qu'aux alentours, près des étangs, du Mont-Arcy, du carrefour du Fort-Poirier, il a été rencontré de ces instruments soit en silex, soit en autre matière dure analogue, connus sous le nom de haches celtiques ou casse-têtes gaulois, dont j'ai recueilli quelques-uns.

4° *Le Mont-Berny.*

A l'Est, Nord-Est de Pierrefonds, et tout à proximité, le plateau connu sous le nom de Mont-Berny, au canton de la Queue-Saint-Etienne, est, selon toute apparence, le plus riche en vestiges antiques. Je ne suis pas encore en mesure de fixer l'étendue du périmètre qui en contient le principal ensemble; mais elle est relativement considérable et tout indique qu'il y a eu là un centre important de population.

Cet emplacement offre une admirable situation pour l'assiette d'un camp et très vraisemblablement, il aura servi de grande station militaire aux anciens: successivement il se sera transformé en une espèce de cité, dont nous retrouvons aujourd'hui les ruines.

Les restes de construction que le moindre coup de pioche y rencontre, la nature des matériaux, les débris de vases dont le sol est parsemé, des médailles, des fibules, des ferrements de toute espèce, témoignent assez que l'emplacement dont s'agit a été occupé d'une façon continue, d'autres signes, comme des couches de cendres, du bois carbonisé et bien d'autres traces de dévastation y signalent la violence et l'incendie, comme les principales causes de destruction et de ruine.

Quant à l'époque de cette destruction, je n'ai rien à modifier spécialement de ce que j'exprimais plus haut, relativement à tous les vestiges antiques de la forêt de Compiègne; c'est-à-dire que, d'après les données actuelles, je la rapporte aux derniers temps de la domination romaine

dans nos contrées, ce qui n'empêche pas d'admettre l'existence de l'établissement à une date bien antérieure.

A l'heure où je trace ces lignes, je fais pratiquer sur le Mont-Berny, de nouveaux sondages, dont les résultats ne pourront être consignés au présent rapport.

5° *Les côtes du Voliard et de la Héronnière.*

Si au Nord-Est de Pierrefonds, le sol du Mont-Berny résonne l'antiquité, presque en face, au Sud-Ouest, les côtes du Voliard et de la Héronnière lui font écho. Près du carrefour de la Fontaine-aux-Porchers et de celui des Biches, on rencontre des restes de constructions antiques, notamment au canton du bois de Damart, sur le bord de la partie nouvellement empierrée du chemin des Plaideurs. Une petite fouille, que j'ai essayée, a mis à jour un débris de colonne en pierre calcaire, avec d'autres matériaux et quelques monnaies romaines. Un peu plus au Sud, près du carrefour du Débuché, à côté d'un pan de mur en pierres de petit appareil qui borde, à fleur du sol, la route de la Follie, apparaissent, en quantité, des débris de vases et de tuiles à rebords.

Sur les côtes mêmes de la Héronnière, on suit, dans une certaine longueur, les traces soit d'une étroite chaussée, soit d'un mur en matériaux bruts, non cimentés et, de distance en distance, le long de son parcours, se rencontrent de fortes excavations en forme de cuvette, à bords saillants. Je n'ai encore pu bien me rendre compte de ces espèces d'entonnoirs dont le Mont-Berny, le bas versant nord-est du Mont-Saint-Marc et les Tournelles, près Champlieu, offrent les analogues. J'en ai fait sonder, tant au Mont-Berny qu'aux abords de la Héronnière, un ou deux et n'y ai trouvé que des signes de combustion.

Une très curieuse clef en bronze qui a été autrefois trouvée à la Héronnière fait aujourd'hui partie de la collection locale que j'essaie de former.

6° *La Garenne du Roi.*

En face Saint-Nicolas de Courson, à peu de distance et sur la droite de la route de Villers-Cotterêts, au bas des Petits-Monts, lieudit la Carrière-du-Roi, le sol forestier recouvre des restes antiques qui fourniraient, je crois, bien des objets intéressants à recueillir et à étudier, si on pouvait les mettre à jour ; mes fouilles sur cet emplacement quoiqu'encore fort restreintes ont fait découvrir des substructions profondes et des amas de décombres, au milieu desquels il a été trouvé quantité de ferrements de toutes sortes, notamment des haches du genre de celles dites fran-cisques, un curieux poignard, un mors de cheval, de longues clefs à crochets, une lame d'arme tranchante, des clochettes, des outils, etc., etc., ainsi que des débris d'ornements en bronze, des fragments de vases et de poterie ; parmi ces fragments, j'en citerai un de cette jolie matière rouge appelée terre de Samos qui porte, sous l'inscription *PATERNI*, (*officina*), le nom du fabricant et d'autres offrant sur un fond gris brun des dessins et de grandes lettres en émail blanc.

C'est dans les mêmes fouilles que j'ai recueilli plusieurs épingles en os à têtes variées, ayant, sans doute, servi d'objets de toilette et un de ces courts cylindres creux, aussi en os, percés d'un trou sur leur circonférence, dont l'usage n'a pas encore été parfaitement déterminé jusqu'ici, mais qui, suivant moi, étaient employés comme sifflets d'appel.

Les monnaies trouvées en ce lieu, où des travaux d'ensemble en feraient, je pense, rencontrer bien d'autres, embrassent un espace de trois siècles, à partir d'Agrippa, gendre d'Auguste, jusqu'à Valentinien.

A proximité de mes sondages et le long de la crête du Mont appelé les Cinquante Arpens, on remarque comme au Mont Saint-Marc, comme sur les côtes de la Héronnière, les vestiges d'une petite voie ou d'un mur en pierres brutes non cimentées.

7° Canton de Saint-Jean-aux-Bois.

Entre l'emplacement qui précède et la commune de Saint-Jean, existe une enceinte limitée par les routes de Villers-Cotterêts, du Pont-Cardon et de la Landeblin. L'antiquité y a laissé plusieurs vestiges; indépendamment de quelques murs en pierre d'appareil, j'y ai fait dégager comme des espèces de fourneaux avec petits piliers carrés formés de larges briques plates superposées. Dans les endroits fouillés, le sol a fourni beaucoup de décombres, parmi lesquels je dois mentionner des morceaux d'enduits recouverts de peintures à plusieurs teintes, ce qui s'est également rencontré au Mont-Berny et sur quelques autres emplacements signalés ci-après.

Un objet assez curieux à mentionner aussi est une petite chouette ou un petit hibou en bronze qui ornait, sans doute, la poignée d'une arme, un vase ou quelque autre meuble.

Des vitrifications et scories nombreuses trouvées à la même place expliqueraient assez l'existence et l'usage des fourneaux dont je viens de dire un mot et qui faisaient probablement partie d'un petit établissement industriel.

8° Sainte-Perrine, la Brevière.

Auprès de l'étang de Sainte-Perrine, du côté opposé à la route de Crépy, près le carrefour des Amoureux, j'ai rencontré, en abondance, les mêmes scories, les mêmes vitrifications qu'à Saint-Jean. Elles s'y voient mêlées à des tuiles à rebords et autres matériaux. Je serais assez disposé à trouver, là aussi, l'indication d'anciens ateliers de verrerie ou de poterie qui devaient être assez multipliés dans la forêt, puisqu'à ceux que je signale, je pourrais en ajouter d'autres qui ont dû fonctionner au canton de la Belle-Image, où, le long de la route du Vivier-Frère-Robert, près du carrefour de la Mare-Rouge, le sol est jonché des mêmes scories et de débris de creusets aux parois vitrifiées.

Près et au Sud-Ouest de la Brevière, à droite et à gauche de la route du Marais-de-l'Échelle, vers le carrefour Sainte-Perrine, l'antiquité a laissé des empreintes bien accusées. De légères fouilles y ont mis à jour des murs d'appareils, des aires formées par des massifs marbrés de ciment et de terre cuite, des enduits recouverts de peinture, des fragments de mosaïque commune, blanche et noire ; une particularité à noter, c'est l'agencement de tuiles faîtières rapprochées l'une sur l'autre, à leur base, pour former conduits ou tuyaux, sur une petite substruction quadrilatère. On trouve aussi là, comme dans toutes les localités occupées avec suite, beaucoup de débris de vases en terre. Il est probable que cet endroit a, autrefois, fourni bien des matériaux pour l'édification première du hameau de la Brevière. Peut-être aussi ce hameau n'est-il que la continuation avec déplacement de celui antique, dont je signale ici les vestiges.

9° *Limite des cantons de la Michelette et des Grands-Monts.*

A droite et à gauche de la route du Grand-Octogone, entre celle de l'Hermite et le carrefour du même nom, j'ai rencontré des restes de construction dont l'antiquité se révèle par la nature et la disposition des matériaux. On n'a fait, pour ainsi dire, qu'y gratter le sol et on y a trouvé des murs en petit appareil, des ferrements, des tuiles romaines et des fragments de vases. Je me propose de faire, sur cet emplacement, une exploration plus étendue que celle à laquelle il m'a été permis de me livrer jusqu'ici.

10° *Les Tournelles au canton des Grueries.*

Sur la limite de la forêt, près de la plaine et en face des ruines de Champlieu, les vestiges antiques sont aussi très multipliés. J'y ai reconnu les restes d'un mur se prolongeant le long du plateau et paraissant à certains endroits, se doubler d'un autre mur presque contigü. Quelques petits

sondages faits à différentes places, démontrent que le sol y a été occupé et remué par des générations disparues, ce qu'attestent encore des ferrements oxidés et des débris de poterie gallo-romaine. Il doit évidemment y avoir une relation entre ces vestiges et les ruines de la plaine.

11° *Le carrefour Solitaire.*

Près de ce carrefour, dans l'enceinte limitée par les routes de la Hildeuse, du Boquet-Gras, de la Volière et du Hazoy, vers le point où elle est divisée par la route de la Michelette, le moindre soulèvement du sol fait apparaître des preuves matérielles d'une occupation antique. Je n'y ai encore jusqu'alors rencontré aucune construction, mais on y trouve en abondance des débris de poterie, de tuiles à rebords, de ferrements de toutes sortes. Ces restes et quelques petites meules dont j'ai fait venir un spécimen à Compiègne, indiquent qu'il y avait là un ou plusieurs établissements dont les recherches ultérieures feront peut-être connaître le caractère et l'objet.

12° *Entre le carrefour Saint-Ouen et celui de Mars.*

Dans le même canton, celui du Boquet-Gras, entre les routes Geoffroy, des Réunions et de la Volière, il existe un emplacement appelé, dans la contrée, *le Château-Bellant*. J'ai cherché la justification de cette appellation, en y faisant pratiquer quelques fouilles, et j'y ai retrouvé des restes de constructions relativement importantes, murs en appareil, débris de colonne, aires en massifs de chaux et ciment avec mélange de petits fragments de terre cuite, fin calcaire revêtu de couches de stuc artificiel, enduits peints, tout cela offrant une frappante analogie avec ce qu'on rencontre au Mont-Berny. J'y ai aussi recueilli des ferrements oxidés, des fragments de vases, quelques débris de bronze et de plomb, et plusieurs monnaies romaines dont plus de deux siècles séparent les plus récentes des plus anciennes.

Je citerai, en outre, particulièrement un petit objet en bronze assez curieux. C'est un anneau qui se portait au doigt et auquel est fixé une petite clef, celle sans doute d'un précieux coffret, ingénieux moyen de l'avoir toujours sur la main, j'allais dire sous la main.

Loin de circonscrire les vestiges antiques au périmètre que j'ai fixé plus haut, je suis persuadé qu'ils s'étendent à tous ses abords et j'ajoute que l'emplacement que je signale ici, est, suivant toute apparence, un des plus intéressants à explorer.

13° Carrefour du Puits-Féron.

Toujours au canton du Boquet-Gras, et à peu de distance des deux derniers points de la forêt dont je viens de parler, j'en ai trouvé un troisième dans l'enceinte limitée par les routes du Pont-la-Reine, du Hazoy et du Pont de l'Auge.

Ce qui prouve qu'en fait de recherches archéologiques aucun indice n'est à négliger, c'est la circonstance qui m'a fait découvrir cet emplacement.

Dans une de mes premières excursions en forêt, j'eus l'occasion d'apercevoir un petit morceau de poterie rouge qu'un grattis de lapin avait amené à l'orifice d'un terrier ; j'y fis presque aussitôt donner quelques coups de pioche qui mirent à jour une simple pierre de taille et un second morceau de poterie pareil au premier ; le sol naturel apparaissant sans autre découverte, je remis à plus tard le soin d'une recherche plus suivie. En effet, à quelques mois de là, je fis sonder l'enceinte et j'y découvris des murs d'appareil, des matériaux, des décombres parmi lesquels un débris de colonne. J'y recueillis en outre, des ferrements, un énorme col d'amphore, un vase de poterie commune, des fragments d'autres vases ornés d'élégants dessins, une agrafe ou fibule en bronze, et quelques monnaies romaines, assez frustes, du Haut-Empire.

Tout porte à penser que les enceintes adjacentes recèlent également des traces d'antiquité, ce que je crois utile de vérifier par la suite. Il me semble y avoir déjà remarqué de ces accidents, de ces petites ondulations de terrain qui trompent rarement un œil exercé.

14° *Le Mont-Chiprais ou Chyprès.*

Au canton de la Bouverie, à droite et à gauche du chemin des Plaideurs, du côté de La Croix-Saint-Ouen, vers le point où ce chemin est traversé par les routes Bertin et de la Malmaire, le lieudit le Mont-Chiprais ou Chyprès mérite l'attention des archéologues. On y trouve, sur une assez considérable étendue, le sol jonché de débris de vases antiques, lorsque sa surface n'est pas trop chargée de feuilles et de détritrus forestiers. J'en fus frappé au mois de février dernier, en examinant le terrain mis à nu en plusieurs places par l'exploitation d'arbres de haute futaie et je résolus de faire à cet endroit quelques sondages. Ces premiers travaux amenèrent la découverte de substructions formées de matériaux grossiers dans l'une desquelles on semble avoir établi des fourneaux. Dans une autre, offrant l'aspect d'un petit caveau carré, on trouva, sous des décombres écroulés, plusieurs vases intéressants et de formes variées, des ferrements, parmi lesquels des instruments tranchants, une lame de scie, etc., etc., tous objets que j'ai recueillis avec soin.

Autour et dans l'intérieur des endroits où se révèle l'existence d'anciennes constructions, la cendre, le charbon, la terre brûlée, la confusion, annoncent l'incendie et la dévastation.

Plusieurs monnaies romaines ont été extraites des fouilles que j'ai fait pratiquer en ce lieu et j'ai su que d'anciens travaux de replantation dans les enceintes voisines en avaient fait découvrir un assez grand nombre ainsi que plusieurs objets antiques, dont j'ai vainement cherché à retrouver la piste.

C'est peut-être ici le cas de signaler le chemin des Plaideurs qui

traverse l'emplacement dont je m'occupe, comme étant sans doute lui-même une voie antique. Ce chemin qui prend naissance à l'entrée de La Croix-Saint-Ouen et aboutit à Pierrefonds, longe ou coupe plusieurs des localités que je mentionne dans le présent rapport, et sur son assiette, comme sur tout son parcours, on a fréquemment trouvé des monnaies et objets antiques.

15° *La Basse-Queue.*

Presqu'en face et à très petite distance du poste forestier de la Basse-Queue, près de la plaine dite de Herneuse, le creusement d'une mare a fait apparaître des tuiles à rebords, des pierres taillées en petit appareil et des amas d'autres matériaux provenant évidemment de constructions antiques, sur cet emplacement. L'existence de ces constructions en même temps que leur ruine est attestée par la diffusion de ces matériaux, sur une certaine surface, aux alentours, et par des ondulations de terrain très caractéristiques. J'y ai essayé quelques fouilles qui n'ont fait que confirmer ce que j'en dis, sans amener de découvertes plus spéciales.

16° *La Haute-Queue.*

Sur une partie inculte du canton de la Haute-Queue traversée par le vieux chemin de Paris, le creusement des terriers et l'ouverture d'un fossé ont amené, à la surface du sol, de nombreux fragments de vases dont l'antiquité n'est pas douteuse. Il y a été pratiqué, sur un point par moi déterminé, un sondage qui a fait découvrir des ossements, des débris de poterie, quelques ferrements et un sifflet cylindrique en os.

J'incline à penser que cette plaine inculte de la Haute-Queue était un lieu d'inhumation et certaines particularités, fournies par le sondage fait sous mes yeux, me laissent persuadé que cette fouille déblayait une sépulture.

A cette nomenclature déjà si longue des emplacements antiques par moi reconnus dans la forêt de Compiègne, je pourrais encore en ajouter d'autres, comme par exemple le canton des Arzilliers qui a fourni, *autrefois*, un fort beau vase en bronze dont j'ai vainement tenté l'acquisition¹, celui des Secneaux, en face le carrefour des Clavières où on doit rencontrer des objets celtiques ; mais il faut savoir s'arrêter et ne pas s'exposer à une étude inefficace en disséminant l'attention sur trop de points à la fois.

En se restreignant à ceux que j'ai signalés plus haut, l'exploration complète ne peut s'en faire que successivement, et encore demandera-t-elle beaucoup de temps et de soins, surtout si les saisons sont aussi contraires que celle qui vient de s'écouler.

Je n'ai fait cette année, je le répète, que des reconnaissances de lieux et de simples sondages. Il reste maintenant à en tirer parti au moyen de fouilles et de déblaiements sérieux et suivis. S'il est dans l'intention de Votre Majesté d'autoriser et d'encourager ces travaux, je lui proposerai de les faire exécuter principalement aux endroits que je considère comme les plus importants, ce sont :

1^o Le Mont-Berny, canton de la Queue-Saint-Étienne, où à raison de l'étendue du périmètre antique, plusieurs petits ateliers pourraient être utilement occupés. Il serait intéressant de mettre ainsi l'antiquité en regard de la féodalité représentée par les pittoresques donjons de Pierrefonds. Ce serait un attrait de plus pour les nombreux étrangers qui visitent cette contrée, ou vont y prendre les eaux, dans la belle saison. L'un d'eux, visitant cette année mes sondages, proposait de concourir à leur continuation pour une somme de 4 à 500 francs, proposition que j'ai considérée comme inacceptable pour la dignité de Votre Majesté.

1. Ce vase appartient aujourd'hui à notre confrère le baron de Bonnault d'Houët.

2° La Garenne du Roi, près la Carrière du Roi. A raison des résultats déjà obtenus sur ce point, avec peu de dépense, je suis porté à croire que des fouilles plus suivies en amèneraient beaucoup d'autres fort productifs pour la collection locale que j'ai commencée sous les auspices de Votre Majesté.

3° Le Château-Bellant, au Boquet-Gras. Cet emplacement me paraît mériter qu'on s'y attache particulièrement; il doit également fournir, si j'en crois mes instincts, des éléments intéressants de collection.

Il y aurait lieu aussi de continuer les recherches aux abords du Puits-Féron, au carrefour Solitaire, au Mont Chiprais, à la Michelette, ainsi que sur de nouveaux points à reconnaître. Mais cela n'exigera sans doute que des travaux secondaires et de trop peu d'importance pour s'en préoccuper sérieusement.

Je n'aurai pas l'indiscrétion d'indiquer à Votre Majesté un chiffre quelconque d'allocation pour les dépenses à faire. Celui qu'il conviendra à sa munificence d'appliquer à la continuation de l'œuvre commencée, pourra toujours être employé jusqu'à due concurrence et d'ailleurs on ne saurait tout faire à la fois.

Pour ce qui est de la direction générale à imprimer aux fouilles suivies et d'ensemble dont je propose l'exécution, je me mets, comme pour les autres recherches, entièrement à la disposition de Votre Majesté. Mais ne pouvant, surtout avec mes fonctions judiciaires, suffire seul, malgré mon zèle, à une œuvre qui réclame une intéressante surveillance et de continuels déplacements, il importerait que je fusse secondé par un agent honnête, intelligent et actif comme le sont certains gardes du génie.

Votre Majesté me permettra d'appeler son attention sur la nécessité de mesures à prendre par son administration forestière pour faciliter le dépôt de terres de déblais et pour que les taillis et les arbres ne fassent point obstacle aux travaux. Très heureusement, les lieux à explorer,

n'offrent, en général, que des taillis sans importance et quelques rares futaies venant mal ou dépérissant.

Quant au classement à faire, au Château Impérial de Compiègne, des objets antiques trouvés jusqu'ici, il m'occasionne déjà des embarras. Que sera-ce lorsqu'il comprendra tous ceux que j'ai la conviction de recueillir dans les fouilles qui restent à exécuter ? Les deux ou trois autres meubles qu'on doit disposer dans la Bibliothèque pour leur donner asile sont tout à fait insuffisants et le deviendront chaque jour davantage. D'un autre côté, mes fonctions ne me permettent pas de m'assujettir, pour faire ce classement, aux heures qui peuvent être dans la convenance de M. le Bibliothécaire. Aussi conviendrait-il d'affecter à la collection naissante une pièce spéciale, *bien éclairée*.

J'ose affirmer à Votre Majesté que si mon zèle est écouté et encouragé, cette collection sera digne, par son intérêt, de l'emplacement que je réclame pour elle et que, réunie là, avec méthode, elle fixera l'attention des curieux et des savants par son ensemble et son caractère tout local. On peut être assuré que les objets qui la composeront, s'ils passent tous par mes mains, n'offriront rien d'équivoque sous le rapport de la provenance et de l'authenticité.

Si je ne rends pas ici un compte détaillé de l'emploi des fonds que Votre Majesté a mis à ma disposition l'année dernière, c'est qu'ils ne sont pas encore entièrement épuisés et que des travaux en cours d'exécution restent à solder. Mais je tiens note exacte de tout et puis fournir le détail des moindres sommes dépensées avec pièces justificatives à l'appui.

Je termine en répétant qu'il y a peu de contrées en France qui, autant que Compiègne, ses environs et surtout sa forêt, abondent en vestiges et ruines antiques.

Il appartenait à l'héritier du grand capitaine de la savante expédition d'Égypte ; au neveu de ce Prince de *Canino* dont les patientes

recherches ont rendu tant de services aux études archéologiques et doté les musées d'Europe des plus beaux produits de l'art étrusque ; oui, il appartenait à Votre Majesté de s'intéresser à ces vestiges, à ces ruines et de les sauver d'un éternel oubli.

Puisque je viens de prononcer le mot d'oubli, il faut bien que je dise encore que je craindrais de m'en rendre moi-même coupable, si je ne déclarais ici que d'obligeants concours m'ont beaucoup aidé dans mes longues recherches.

Je me fais donc un devoir, en même temps qu'un plaisir, de signaler l'assistance particulière que m'ont prêtée et M. le Garde à cheval Geoffroy et surtout M. le Sous-Inspecteur Vallerand, un des plus anciens et meilleurs serviteurs de l'Administration forestière.

Je suis, avec le plus profond respect,

Sire,

de Votre Majesté,

Le très humble et très fidèle sujet.

Signé : Albert DE ROUCY.

Décembre 1861.

LE MONT-BERNY

LE MONT-BERNY

La Station Gallo-Romaine du Mont-Berny

En vous entretenant aujourd'hui¹ des fouilles du Mont-Berny, nous n'avons pas la prétention de vous faire connaître une nouvelle découverte. Vous savez tous, Messieurs, que cette station antique, remontant aux premiers siècles de notre ère, a été le centre le plus important des travaux d'explorations archéologiques exécutés, de 1860 à 1870, dans la forêt de Compiègne, sous l'intelligente direction de M. Albert de Roucy. Grâce à ses indications précises et aidé par les libéralités pécuniaires du souverain, Napoléon III, M. de Roucy a su mener à bien la mission qui lui était confiée, en mettant à jour toute une cité Gallo-Romaine.

La Société historique, s'intéressant d'une manière toute spéciale à ces découvertes, a visité plusieurs fois ces ruines et, tout récemment encore, lors de la célébration de sa vingt-cinquième année d'existence, en 1893, elle a tenu à comprendre dans son programme une excursion au Mont-Berny.

A défaut d'un ouvrage détaillé et historique sur l'origine de ces monuments antiques, nous avons pensé qu'il serait intéressant pour l'archéologie locale de sauver de l'oubli le résultat des découvertes faites, d'en préciser l'importance et de donner une énumération aussi complète que possible des objets trouvés.

Nous avons donc réuni, dans la mesure de nos moyens, les divers

1. Communication faite à la Société historique dans sa séance du 20 janvier 1898.

documents, notes et relevés sur ces fouilles et nous venons simplement vous en donner communication.

Nous soumettons, tout d'abord, à votre bienveillante attention, un album de quinze planches de dessins, comprenant : Un plan général de l'emplacement du Mont-Berny et de ses abords, un plan détaillé de la station Gallo-Romaine, un ensemble d'habitation bordant la voie romaine avec vues cavalières, le plan des thermes avec coupes et élévation, le plan du temple avec vue perspective de ce monument, des fragments de statuettes et d'ornements en terre cuite blanche, des dessins de sculptures en pierre, une statuette en bronze, des fragments d'inscription et des morceaux de colonnes en pierre ornés de moulures et, enfin, quelques pierres taillées trouvées dans les maçonneries.

Il manquera à ces différents relevés les dessins des principaux objets trouvés dans les fouilles, qui sont actuellement déposés au Musée des antiquités nationales du château de Saint-Germain-en-Laye, mais nous espérons sous peu combler cette lacune.

L'emplacement antique du lieudit le Mont-Berny est situé dans la forêt de Compiègne sur le plateau, assez étendu, qui domine, au sud, toute la vallée de Pierrefonds, depuis les étangs de Batigny jusqu'à la route allant à Saint-Étienne. Sa distance du château féodal est de 1500 mètres environ.

Ce plateau fait partie pour ainsi dire de la chaîne de montagnes appelée le Mont-Saint-Marc et le Mont-Collet, il en est seulement séparé, à l'Ouest, par la gorge du Han.

Au Nord, il s'avance vers la vallée de Cuise-la-Motte et s'étend, à l'Est, en suivant la voie romaine qui passe au village de Saint-Étienne.

Des plans de la forêt, remontant à la première moitié de notre siècle, mentionnent cet emplacement par les dénominations suivantes : sur certains on trouve « Ville des Gaules », sur d'autres on lit « Camp romain ». Il semble que déjà, à cette époque, ces ruines étaient signalées aux archéologues de la région ; du reste plusieurs découvertes avaient été faites depuis longtemps, hors de l'exploitation des bois forestiers. Ce point avait

done attiré tout particulièrement l'attention de M. de Roucy et, dans un rapport adressé en 1861 à l'Empereur Napoléon III, il s'exprimait ainsi :

« Au Nord-Est de Pierrefonds et tout à proximité, le plateau connu sous le nom de Mont-Berny, au canton de la Queue-Saint-Étienne, est, selon toute apparence, le plus riche en vestiges antiques. Je ne suis pas encore en mesure de fixer l'étendue du périmètre qui en contient le principal ensemble ; mais elle est relativement considérable, et tout indique qu'il y a eu là un centre important de population.

« Cet emplacement offre une admirable situation pour l'assiette d'un camp, et, très vraisemblablement, il aura servi de grande station militaire aux anciens. Successivement il se sera transformé en une espèce de cité, dont nous retrouvons aujourd'hui les ruines.

« Les restes de constructions que le moindre coup de pioche y rencontre, la nature des matériaux, les débris de vases dont le sol est parsemé, des médailles, des fibules, des ferrements de toute espèce, témoignent assez que l'emplacement dont il s'agit a été occupé d'une façon continue ; d'autres signes, comme des couches de cendres, du bois carbonisé et bien d'autres traces de dévastation y signalent la violence et l'incendie comme les principales causes de destruction et de ruine.

« Quant à l'époque de cette destruction, je n'ai rien à modifier spécialement de ce que j'exprimais plus haut relativement à tous les vestiges antiques de la forêt de Compiègne ; c'est-à-dire que, d'après les données actuelles, je la rapporte aux derniers temps de la domination romaine dans nos contrées, ce qui n'empêche pas d'admettre l'existence de l'établissement à une date bien antérieure.

« A l'heure où je trace ces lignes, je fais pratiquer sur le Mont-Berny de nouveaux sondages dont les résultats ne pourront être consignés au présent rapport. »

Comme il est facile de le voir dans l'exposé de M. de Roucy, on marchait avec la certitude de découvrir quelque chose, et je puis affirmer maintenant que les résultats obtenus, pendant dix années d'exploration, ont dépassé toutes les prévisions. Une véritable moisson d'objets de toute nature a été recueillie et toute une agglomération d'habitations gallo-romaines a été mise à jour.

Au point de vue de l'antiquité, il est démontré, par les recherches faites, que cette station était déjà occupée avant l'invasion romaine, les

Gaulois, proprement dits, avaient pris possession de ce plateau très bien situé dont l'altitude est de 140 mètres au dessus du niveau de la mer. Cette hauteur, du reste, correspond à celle du Mont-Gannelon.

Mais si les Gaulois occupaient déjà cet emplacement, son étendue comme constructions n'a dû prendre une véritable importance que vers le II^e siècle, après l'implantation complète de l'administration romaine.

A cette époque, les habitations rustiques et primitives des Gaulois ont fait place à des constructions plus confortables, établies en pierre et couvertes en tuiles.

La cité du Mont-Berny est traversée par la grande voie romaine venant de Champlieu qui, arrivée au centre des habitations, forme un angle droit pour se diriger ensuite vers le village de Saint-Étienne et de là parcourir toute la vallée de l'Aisne.

Les parties qui ont été principalement fouillées et explorées se trouvent de chaque côté du chemin empierré n° 33, allant de Pierrefonds à Attichy; les constructions mises à jour, sur ce point, présentent une surface de vingt hectares environ.

En dehors de la voie romaine, (*dite chaussée Brunehaut*), des traces de cinq voies secondaires ou rues ont été rencontrées dans le périmètre des habitations; plusieurs parties de ces voies de communications, qui aboutissent à la chaussée principale, conservent encore des ornières creusées dans le sol empierré par le passage fréquent des voitures ou chariots de cette époque. La largeur entre les ornières est de 1^m70.

A l'ouest de ce centre d'habitations, il a été découvert, sur une longueur de 1.800 mètres, un mur d'enceinte formant un coude au milieu de son développement. Les fondations sont en moëllons durs smillés et la partie supérieure, à la surface du sol, est construite en petits moëllons de pierre tendre taillés avec soin, son épaisseur est de 0^m50 centimètres. Des piliers ou contre-forts, en même matériaux, sont établis tous les 14 mètres de manière à donner plus de résistance à l'enceinte. Des morceaux de bahuts destinés à recouvrir ce mur ont été rencontrés sur plusieurs points. Une seule ouverture au passage était ménagée près l'angle ou coude mentionné ci-dessus.

Afin de bien se rendre compte de l'ensemble du périmètre qui aurait été occupé et habité sur ce plateau, des sondages ont été faits un peu partout et il a été reconnu que des traces de constructions antiques

existaient sur une superficie de cinquante hectares. Malgré les recherches faites sur une étendue aussi considérable, l'exploration du Mont-Berny est restée incomplète et nous pouvons dire, d'une manière formelle, que bien des découvertes sont encore à faire sur un grand nombre de points. La malheureuse guerre de 1870 a été cause de l'arrêt brusque des travaux et plusieurs des habitations n'ont pu être fouillées et mises à jour. C'est le cas de rappeler ici une expression du regretté M. de Roucy : « Le sol du Mont-Berny résonne l'antiquité. »

Pour faciliter l'énumération des découvertes faites, nous avons marqué sur le plan général (*planche n° II*), des numéros spéciaux de 1 à 66, permettant de suivre nos indications sur les emplacements les plus intéressants.

Dans cet exposé, il ne sera parlé que pour mémoire de l'exploration du cimetière gallo-romain ; ce point fera l'objet d'un travail spécial dont le résumé a été lu dans une des séances de la Société historique. Il en sera de même pour les noms des fabricants marqués sur les poteries trouvées dans la forêt de Compiègne et notamment au Mont-Berny, dont M. de Roucy a bien voulu nous entretenir dans un rapport dressé en 1872.

Les renseignements que nous donnons ci-dessous ont été recueillis, en grande partie, par le chef d'atelier, M. Choron, qui prenait note, presque jour par jour, des découvertes faites.

N° 1. *Les Thermes ou Bains publics à air chaud.*

L'établissement des bains à air chaud du Mont-Berny se trouve situé à l'entrée de la cité gallo-romaine, en arrivant par la route de Pierrefonds, à une distance de trente mètres de la voie romaine (*voir le plan, planche n° V*).

L'ensemble de cette construction se rapporte sensiblement aux thermes découverts à la Carrière du Roi. Le foyer est établi en matériaux de terre cuite, briques et tuiles, avec voûte en plein cintre de 0^m45 centimètres d'ouverture et 2^m60 de profondeur. La pièce en avant du foyer devait être attribuée au chauffeur et servait en même temps de magasin pour le combustible.

A la suite du foyer se trouve le Sudatorium précédé d'une petite

pièce à large ouverture permettant d'être en communication directe, comme accès et comme chaleur, avec la salle principale. Le sol de ces deux pièces est établi sur des piliers en briques carrées formant supports du plancher en ciment et en même temps galeries en sous-sol pour le passage de la chaleur. Chaque pilier est composé de quatorze briques superposées scellées en mortier et mesurant 0^m22 de côté, la brique a quatre centimètres d'épaisseur, ce qui donne une hauteur totale de 0^m80 centimètres. Au-dessus de ces piliers et pour les réunir entre eux, des grands carreaux carrés en terre cuite, de chacun 0^m62 de côté et quatre centimètres d'épaisseur, sont scellés également en mortier et forment un premier plancher recevant l'enduit ou béton en ciment romain. Cet enduit est recouvert d'un dallage en pierre dure fine de trois centimètres d'épaisseur, lequel est enduit d'une couche de stuc ; le tout donne une épaisseur de 0^m16 centimètres formant plancher compact destiné à recevoir la chaleur des hypocaustes du dessous.

Les murs construits avec pierres taillées en petit appareil, mesurent 0^m15 à 0^m50 d'épaisseur. Sur les parements intérieurs il a été rencontré des parties enduites en ciment romain recouvertes d'une couche de stuc, ces enduits étaient souvent ornés de peintures ; ce qui donne à supposer que ces salles devaient être complètement enduites, recouvertes de stuc à la partie inférieure formant soubassement et ornées de peinture dans la partie supérieure. Plusieurs fragments de ces peintures représentent des fleurs, feuillages et filets ou galons ; les tons rouges, verts et jaunes dominant.

La deuxième salle formant le Tepidarium est établie de la même manière que la précédente, les murs sont également enduits et recouverts de peinture. Nous donnons à la planche n° VI une coupe avec élévation sur laquelle sont indiqués des restes d'enduits avec peinture.

Le Tepidarium est suivi, sur le côté, de deux autres pièces destinées aussi aux bains à air chaud.

Dans la dernière pièce se trouve établie une baignoire ou piscine construite en mortier de ciment romain ; les parois sont recouvertes de stuc ainsi que le fond ; les angles intérieurs sont arrondis. Cette baignoire mesure 2^m90 de longueur sur 1^m35 de largeur. Un tuyau en plomb était placé dans l'épaisseur du mur à la hauteur du fond pour l'écoulement des eaux. Dans un des angles de la baignoire était construit un petit banc ou siège en ciment recouvert de stuc.

Le sol de l'ensemble des salles indiquées ci-dessus était établi en pente douce pour l'écoulement des eaux et pour faciliter les nettoyages ; cette pente aboutissait à un point commun formant caniveau placé à l'extérieur.

Comme aux thermes de Champlieu, une grande salle d'entrée ou atrium, de 12^m60 de longueur sur 9^m30 de largeur, formait péristyle ou pièce d'attente en avant des salles destinées aux bains à air chaud.

Près du foyer, et un peu en avant du magasin destiné aux combustibles, il a été trouvé un puits très large qui a dû servir à l'alimentation des bains. Ce puits mesure une profondeur de 15^m70 et un diamètre de 1^m80 ; la partie supérieure, jusqu'à 4^m70 de hauteur, est construite en moëllons taillés, le reste a été creusé dans le tuf de la carrière. On remarque dans le fond une excavation assez importante et en forme conique ayant une hauteur de 2^m30.

Ce puits, au moment de sa découverte, était comblé en grande partie de matériaux et débris provenant des constructions mélangés d'une quantité d'ossements de bœufs, chèvres et autres animaux domestiques. Parmi ces décombres, et à une profondeur de 8 mètres, il a été trouvé les ossements d'un squelette humain. Est-ce le fait d'un accident ? c'est à penser. Il a été rencontré dans le fond du dit puits des débris de seaux en bois avec ferrures, anses, cercles en fer, et différents morceaux de bois bien conservés.

Au moment du déblaiement des ruines de l'établissement thermal, il a été trouvé dans le sol une certaine quantité de débris de bassins en ciment romain enduit de stuc, ce qui ferait croire que des baignoires ou piscines étaient établies dans les salles destinées aux bains à air chaud. Cette particularité de bassins brisés en ciment a été remarquée dans les salles des thermes de Champlieu. Il a été aussi rencontré des morceaux d'enduits peints ; plusieurs fragments de colonnes en pierre ; des tablettes en marbre blanc ; des morceaux de vitre en verre très-épais ; une statue en pierre, de 0^m80 de hauteur, en plusieurs morceaux ; des débris de statuettes en terre cuite blanche ; des meules de différents diamètres ; des morceaux de poterie en terre rouge, blanche et grise ; des vases brisés en verre ; quelques lances et poignards en fer ; des bracelets, fibules, épingles, bagues, le tout en bronze ; des spatules en bronze ; des grains de colliers en pâte de verre de différentes couleurs ; des clefs en fer, des

haches, couperets, couteaux, marteaux et autres outils en fer; des monnaies en bronze, enfin des débris d'objets de toute sorte y compris des haches en silex; des coquilles d'huitres et de moules, etc., etc.

Plusieurs habitations étaient établies près des bains et en formaient pour ainsi dire des dépendances.

Deux tronçons de rues, perpendiculaires à la voie romaine, facilitaient l'accès de cet établissement public.

N° 2. *Restes de fondations, cave, trace de silo.*

Dans les décombres de la cave, il a été trouvé une certaine quantité de clous, des morceaux de tuiles à rebords, des poteries cassées, une petite meule en granit bien conservée, des débris de vases en verre dont quelques-uns étaient vitrifiés, plusieurs fibules en bronze, des grains de colliers en verre, un anse de vase en bronze, un sifflet en os, une pointe de flèche et une petite lance en fer; un grand couperet en fer, une lame de couteau, une petite truelle en fer, une sonnette et un anneau en bronze, un bouton de porte en bronze, des ossements d'animaux, des résidus de cendres et de bois carbonisé.

Dans le silo et près des fondations, il a été trouvé une fibule en bronze, un petit vase en verre, une hache en silex, des fragments de meules en granit, et des pierres à aiguiser.

N° 3. *Cave.*

La descente en pierre de la cave était bien conservée. Objets trouvés : un couperet, une pioche ou cognée à bois et un mors de bride en fer, des débris de poterie et des tuiles, des clous en fer, des morceaux de bois carbonisés.

N° 4. *Des restes de fondations et d'un conduit ou caniveau en pierre tendre avec retour d'équerre, rencontre de plusieurs épingles en os, des poteries cassées et des tuiles à rebords.*

N° 5. *Cave avec descente en pierre.*

Avoir trouvé plusieurs monnaies romaines en bronze, des débris de

vases en terre, une épingle en os, diverses ferrures, des clous, des morceaux de tuiles à rebords et des ossements d'animaux.

N° 6. *Restes de fondations.*

Il a été trouvé plusieurs monnaies romaines en bronze, des débris de vases et de tuiles, des ossements d'animaux.

N° 7. *Cave et murs d'habitation.*

Avoir trouvé des monnaies romaines en bronze, des épingles en os, des morceaux de meules en granit, des fragments de colonnes en pierre tendre, des débris de vases en terre rouge et grise, des morceaux de tuiles et différents ossements d'animaux.

N° 8. *Restes d'habitations.*

Dans les maçonneries il a été trouvé un angle de mur dont le parement intérieur était arrondi ; rencontre de plusieurs monnaies romaines, des morceaux de vases en terre rouge, des débris de meules, des clous et anneaux en fer, une petite boîte en fer tellement rouillée qu'il est impossible de reconnaître le contenu, des morceaux de cornes de cerf, des ossements d'animaux, des débris de tuiles et faitières romaines.

N° 9. *Habitation avec grande cave et descente en pierre.*

Dans les décombres il a été trouvé une pierre dure percée d'un trou carré dont un côté était en forme de glacis ; cette pierre a dû être utilisée comme soupirail de cave. Avoir rencontré une quantité de gros ferrements de portes, une crapaudine en fer pour porte cochère. plusieurs morceaux de meules en granit rayonnés sur les parties convexes et concaves. un morceau de terre cuite avec empreintes de palissade en bois ; des débris de gros carreaux en terre cuite, une grande quantité de gros charbons provenant de bois carbonisés, des morceaux de tuiles et de poteries, des débris de vases en terre rouge dont la pâte est très fine, des grains de colliers en verre avec rayures de différentes couleurs, un petit godet

carré en pierre fine ayant les bords taillés et polis, des clous en fer, une certaine quantité d'ossements d'animaux et des morceaux de cornes de cerf.

N° 10. *Restes d'habitations.*

Avoir trouvé un ferrement de manivelle, une lame de couteau, un ciseau en fer à double tranchant, une pointe de flèche en fer, des clous, des fragments de meules, des débris de vases en terre rouge et de vases en verre, des morceaux de vitre, des pierres à aiguiser, des morceaux de tuiles à rebords et des ossements d'animaux.

N° 11. *Restes d'habitations.*

Avoir découvert des traces de conduit ou caniveau creusé dans le tuf d'une profondeur de 0^m25 centimètres en moyenne et terminé à l'extrémité par un trou de forme irrégulière. Il a été trouvé dans les décombres des monnaies gauloises et romaines en bronze, des débris de vases en terre cuite, des tuiles à rebords, quelques fragments de vases en verre, des clous, des ossements d'animaux et du bois carbonisé.

N° 12. *Restes d'habitations.*

Cet emplacement a été désigné et recommandé spécialement aux recherches des ouvriers par l'Empereur, le 10 octobre 1861. Avoir trouvé plusieurs pièces de monnaies romaines, des fragments de vases de terre rouge et noire avec dessins en relief et gravés, un fonds de vase rouge avec le nom du potier, des morceaux de meules en granit et des mortiers à piler, des fragments de colonnes en pierre, des clous, des anneaux, une clef, un outil en fer en forme de tarière, des épingles en os, des cornes de bœufs et divers ossements d'animaux.

N° 13. *Restes d'habitations avec trois caves dont deux ayant encore leurs marches en pierre.*

Avoir trouvé des pièces de monnaies romaines en bronze, des débris de vitre et des fragments de meules, des poteries variées, une cuillère

en os, un petit godet en marbre, un fût de colonne orné de moulures, des clous, des ferrements divers, une pointe de flèche en fer, un fer à rabot, un poinçon, une lame de couteau, plusieurs anneaux en fer, des débris de plomb, un fragment de feuille en cuivre, des bois de cerfs cassés et divers ossements d'animaux.

N° 14. *Restes d'habitations avec deux caves.*

Avoir trouvé des morceaux de tuiles à rebords, diverses poteries, des vases en terre rouge et des vases en verre brisés, des fragments de vitre, une meule entière de 0^m53 centimètres de diamètre et plusieurs autres morceaux, une tablette en pierre ornée de moulures, des épingle en os, des ferrements et anneaux divers en fer, un ciseau à tailler la pierre garni d'un manche recourbé en fer, des débris d'ossements d'animaux et de cornes de cerfs.

N° 15. *Restes d'habitation avec cave.*

Il a été rencontré dans les déblais plusieurs trous ou silos creusés dans le tuf, un double sillon formant rigoles. Avoir trouvé dans les décombres de la cave une grande quantité d'ossements de bœufs, de sangliers et d'autres animaux, des débris de poterie en terre rouge et grise, un ciseau à coudre en bronze, des morceaux de feuilles de plomb, un sifflet en os à deux trous, des pierres à aiguiser, des monnaies romaines en bronze, des morceaux de tuiles à rebords, etc. Dans les trous et les rigoles mentionnés ci-dessus il a été trouvé des morceaux de mâchefer, des clous, des fragments de vases en terre cuite très fine, des ossements d'animaux, des cendres et du bois brûlé.

N° 16. *Restes d'habitation avec cave.*

Avoir trouvé des monnaies gauloises et romaines, un fragment de colonne en pierre et un morceau de bahut de mur, un morceau de tablette en marbre blanc orné de moulures, un polissoir en grès, des débris de poteries en terre rouge et grise, des fragments de vases en verre et de vitre, plusieurs fibules en bronze de formes variées, un sifflet en os percé de deux trous, des morceaux de meules et de mortiers à piler, plusieurs

petites pierres à aiguiser, des clous, des ferrements divers, des défenses de sanglier, des ossements d'animaux et plusieurs tuiles romaines bien conservées.

N° 17. *Restes de fondations avec cave en mauvais état.*

Avoir trouvé plusieurs monnaies romaines en bronze, un fragment de petit bassin en pierre avec moulure, une bague en bronze, des débris de poterie en terre grise et en terre rouge, des tuiles à rebords, etc...

Nos 18 et 19. *Angle du mur d'enceinte, cave, restes d'habitations, traces de voie ou rue et d'entrée du mur d'enceinte.*

L'entrée du mur d'enceinte a été spécialement remarquée par l'Empereur dans sa visite au Mont-Berny, le 26 novembre 1861.

Avoir mis à découvert une entrée avec piliers et des traces de voie dont le sol forme un blocage établi dans le tuf. Rencontre d'ornières creusées dans le sol par le passage fréquent des voitures. Près de l'angle du mur d'enceinte il existe des restes d'habitations avec cave; avoir trouvé dans les substructions des pièces de monnaies romaines, des débris de meules, un marteau en fer avec un côté taillant, des clous, des poteries diverses, des tuiles, des morceaux de vases en terre rouge, des fragments de tablettes en marbre blanc, des cendres, du bois carbonisé, du verre vitrifié, des ossements d'animaux, tels que : cheval, bœuf, sanglier, etc., etc...

N° 20. *Restes de fondations d'habitations.*

Avoir trouvé une petite pince en fer à l'usage des maçons, des épingles en os, une clef forée en fer, un fragment de colonne en pierre calciné par le feu, une meule bien conservée de 0^m60 de diamètre et d'autres débris de meules de différents diamètres, un fer de lance avec douille, divers ferrements, des morceaux de poterie, des tuiles, des clous, des cendres et du bois carbonisé.

Près de cette habitation, il a été mis à découvert un grand trou de 3^m50 de profondeur et de 2^m00 de diamètre creusé dans le tuf. Dans ce trou il a été trouvé une grande quantité de fragments de vases en terre

rouge ornés de dessins en relief représentant des animaux et des sujets mythologiques, des vases en terre grise, un morceau de tablette en marbre, plusieurs ossements d'animaux, notamment la tête d'un bœuf garnie de ses cornes, des tuiles à rebords, etc.

N° 21. *Restes de fondations avec cave.*

Avoir trouvé des pièces de monnaies romaines, un fragment de colonne en pierre, des morceaux de dallage, un petit objet en os travaillé, des débris de vitre, des vases en verre, une anse de vase en bronze ornée d'une figure avec les yeux en argent, un petit plateau en bronze, des débris de meules, des tuiles, des poteries variées, un carreau en terre cuite avec dessin gravé, un petit bouton en pâte de verre, des clous, des ossements d'animaux, etc...

N° 22. *Mur d'enclos du Temple.*

Avoir trouvé un fragment de plaque en fer revêtue d'une feuille d'argent maintenue par des rivets. Cette plaque demi-circulaire semble provenir d'un casque, la face extérieure est ornée de rayures en relief formant un dessin régulier.

N° 23. *Autre partie du mur d'enclos du Temple.*

Avoir rencontré dans les décombres des fragments de tablettes en pierre avec des traces d'inscriptions gravées; mis à découvert un gros pilier en pierre près duquel il a été trouvé des petit moëllons en pierre bien taillés et de forme cubique, des morceaux de bahut taillés en arrondi, des tuiles, des clous, plusieurs fibules en bronze, du mâchefer, et des ossements d'animaux.

N° 24. *Temple.* (Voir planche n° VIII.)

A 50 mètres de distance de la voie romaine et pour ainsi dire au centre de la cité antique, il a été découvert un petit temple de forme carrée, dont les côtés mesurent chacun 7^m60 de longueur. Ce monument

est entouré d'un mur en pierre en matériaux assez grossiers formant péristyle ou galerie de 2^m45 de largeur. Les murs du temple sont construits en pierre de petit appareil taillées avec soin, leur épaisseur est de 0^m45.

Dans les fouilles, il a été trouvé, savoir : un doigt, grandeur naturelle, d'une statue en bronze. Cette trouvaille, assez rare, a causé une émotion aux ouvriers qui espéraient mettre à jour une statue entière ; mais après bien des recherches, le doigt seul est resté comme pièce à conviction. Un masque en bronze, à figure de femme, a été rencontré dans l'intérieur du temple ainsi que quelques fragments d'enduits peints ; ces peintures représentaient des feuillages avec galons et filets de différents tons. Il est à supposer qu'à l'intérieur les murs du temple étaient enduits et peints. Dans la petite enceinte formant galerie il a été trouvé plusieurs morceaux de colonnes en pierre dont quelques-uns étaient ornés de moulures, des débris de vases en terre rouge avec dessin en relief, des morceaux de vases en verre de couleurs variées, des amphores cassées, une grande quantité de monnaies gauloises et romaines (petit module). Rencontre aussi de fragments de statuettes en terre cuite blanche, un certain nombre de fibules en bronze dont plusieurs étaient ornées de verroteries, des bagues et bracelets en bronze, des morceaux de miroirs en acier poli, des spatules en bronze dont les manches étaient souvent ornés de dessins, des épingles en os et en bronze, plusieurs haches en silex, des fers de lances, des poignards et couteaux en fer, des morceaux de casques en fer et plusieurs feuillages en bronze, etc., etc. Plusieurs squelettes humains ont été mis à découvert près des murs du temple à une profondeur de 0.40 à 0.50 centimètres. Parmi ces squelettes se trouvaient mélangés des ossements d'animaux tels que : bœuf, cheval, chèvre et sanglier.

Ce temple avec son péristyle est clôturé d'un mur d'enceinte assez étendu dont la longueur mesure 109 mètres et la largeur 75 mètres. Cette enceinte devait être réservée au peuple pendant les cérémonies.

N° 25. Restes de fondation placés dans l'enceinte.

Avoir trouvé un fragment de colonne en pierre orné de moulures et des traces de plusieurs sépultures formant chacune un rectangle bordé de petits moëllons ; les squelettes humains qui y ont été recueillis étaient

mélangés avec des ossements d'animaux. Quelques monnaies romaines ont été rencontrées parmi ces restes de sépultures ainsi que des vases cassés et des tuiles à rebords. Des défenses de sangliers étaient au milieu de ces substructions.

N° 26. *Autre point se trouvant dans la grande enceinte du Temple.*

Avoir trouvé une certaine quantité de monnaies gauloises et romaines, des fibules et bracelets en bronze, des bagues, des fragments de miroirs en acier poli, des morceaux de petites feuilles en cuivre ornés de dessins, une clef en bronze et plusieurs autres clefs en fer, un fragment de statue en terre cuite blanche, des débris d'amphores, des morceaux de vases en terre rouge et en terre grise, divers ferrements. Rencontre de sépultures à une profondeur de 0.60 centimètres ; un des squelettes avait encore au bras droit un bracelet en bronze ; plusieurs autres débris de bracelets ont été trouvés parmi les ossements ainsi qu'une monnaie gauloise et une bague. Des fragments de casques en fer ont été rencontrés au milieu des décombres.

Comme dans les sépultures mentionnées plus haut, des ossements d'animaux se trouvaient mélangés avec les squelettes humains.

N° 27. *Restes de fondations près l'angle du mur d'enceinte du Temple.*

Avoir trouvé plusieurs monnaies romaines, des fibules, des débris de vases en terre rouge, une petite cuillère en os, un fragment de bahut en pierre, une grande quantité d'ossements d'animaux, de cornes de cerfs et des défenses de sangliers.

N° 28. *Restes d'habitations près du mur d'enceinte du Temple.*

Avoir trouvé des pièces de monnaies romaines dont une en argent, des morceaux de vases en terre rouge et grise, des coquilles d'huîtres, divers ferrements, des ossements d'animaux, des résidus de cendres et de bois carbonisé.

N° 29. *Restes de constructions avec puits.*

Ce point a été particulièrement remarqué par l'Empereur et, le 10 octobre 1861, S. M. l'Impératrice a fouillé elle-même le sol pour rechercher quelques objets.

Avoir trouvé plusieurs monnaies romaines en bronze, des fibules en bronze de formes variées, des épingles en os, un fragment de tablette en marbre blanc et un morceau de colonne en pierre orné de moulures, des débris de meules, des poteries diverses, des clous, des ferrements, une lame de couteau, des grains de verroterie, des ossements d'animaux, des cornes de bœufs, des résidus de cendres et de bois brûlé. Le puits fouillé mesure 15 mètres de profondeur et a été creusé dans le tuf, les parois du fond sont garnies en pierre roche avec excavation au-dessous de 4 mètres de diamètre, l'eau source à cet endroit. Parmi les décombres du puits, il a été trouvé des moëllons taillés, des morceaux de tuiles à rebords, des fragments de vases en terre rouge et grise.

N° 30. *Trou ou silo.*

Avoir découvert un trou creusé dans le tuf de 3^m50 de profondeur sur 1^m50 de largeur comblé de divers matériaux, d'ossements d'animaux, de coquilles d'huîtres et de moules, de coquilles d'œufs et autres débris. Parmi ces décombres il a été trouvé différents fragments de vases en terre cuite, des fibules en cuivre, un ornement représentant un phallus, clous et morceaux de fer, une trentaine de monnaies romaines réunies ensemble par l'effet de l'oxyde et du feu.

N°s 31, 32, 33, 34 et 35. *Ensemble de constructions bordant la voie romaine.* (Voir planche n° III.)

La dénomination de ces différentes pièces peut être faite de la manière suivante :

Lettre A du plan. Voie romaine empierrée.
 — B — Trottoirs en pierre dure bordant la voie romaine.
 — C — Habitation avec portique dans laquelle il a été trouvé une statuette en bronze et des morceaux de colonnes.

- Lettre D du plan. Entrée ou portique supporté par quatre colonnes.
 — E — Habitations diverses.
 — F — Caves.
 — G — Entrées dallées avec traces de pivots et dés de porte-cochères.
 — H — Puits de 15 mètres de profondeur avec margelle en pierre dure.
 — I — Gargouille ou rigole à jour creusée dans la pierre dure conduisant les eaux du puits dans le lavoir.
 — K — Lavoir ou mare cimentée pour un usage public.
 — L — Salle de bains à air chaud avec hypocauste ou conduit de chaleur, murs enduits au ciment recouvert de stuc.

Près de cette salle il a été trouvé les deux morceaux de sculptures reproduits sur la planche n° IX.

Ces diverses habitations sont construites en pierre de petit appareil bien taillée; au moment de leur mise à jour, les murs s'élevaient à 0^m50 centimètres environ au-dessus du sol et le périmètre en était parfaitement déterminé.

Détail des trouvailles faites dans les constructions mentionnées ci-dessus :

N° 31. *Cave ou réservoir, traces d'une voie romaine ou rue perpendiculaire à la voie principale.*

Avoir trouvé une certaine quantité de monnaies gauloises et romaines dont quatorze en argent et les autres en bronze, des clous, des ferrements divers, des débris de tuiles à rebords, des vases cassés en terre rouge ou grise, des morceaux de vases en verre vitrifié, des fragments de tablettes en marbre blanc, des fibules en bronze, des morceaux de pierre calcinés par le feu, des résidus de cendres et de bois brûlé.

Les traces de la voie ou rue sont établies en blocage et en partie macadamisées donnant une largeur de 6 mètres entre les constructions.

La cave ou réservoir est construite en matériaux bruts assez grossiers, avoir trouvé dans les décombres un trident en fer, des fragments de feuillages en bronze, des anneaux, des clous, divers ferrements et des ossements d'animaux.

N° 32. *Traces de constructions.*

Avoir trouvé plusieurs monnaies romaines, des épingles en os, des clous et des ferrements de bâtiments, des débris de poteries en terre rouge et en terre grise, une fibule en bronze, un petit godet en marbre, des morceaux de tuiles à rebords, et une certaine quantité de résidus de cendres et de bois carbonisé.

N° 33. *Traces de constructions.*

Avoir trouvé des monnaies romaines en bronze, des débris de marbre, plusieurs épingles en os, des clous, des ferrures diverses, des fragments d'enduits peints, des morceaux de vases en terre rouge et grise, des débris de vases en verre, des tuiles, des coquilles d'huîtres et de moules.

N° 34. *Restes de constructions formant plusieurs pièces.*

Avoir trouvé une monnaie romaine en argent et plusieurs en bronze, une petite statuette en bronze représentant la déesse *Pomone*, tenant d'une main une corne d'abondance et de l'autre main un petit plateau, un fer de lance, des styles en acier ou fer, des clous, des fragments de meules, des morceaux de poteries diverses, des enduits peints, une certaine quantité de petits moëllons bien taillés en carrés, losanges et triangles dont l'ensemble formait une espèce de mosaïque (*voir planche n° XIII*), quelques fragments de corniche, deux fûts de colonnes ornés de moulures, une quantité d'ossements d'animaux et de cornes de bœufs.

N° 35. *Restes d'un ensemble d'habitations avec deux caves, un puits et un lavoir avec conduit, pièce avec hypocauste, entrée et passage de porte-cochère, traces de voie romaine et diverses autres dépendances.*

Il a été trouvé dans les décombres des épingles et deux cuillères en os, des styles en acier et en bronze, des pointes de flèches et des lances en fer, plusieurs lames de couteaux, deux marteaux ou hachettes avec taillants, des clefs en fer, un poids rond en fer avec anneau et chaînette provenant probablement d'une balance ou romaine, des clous, plusieurs meules cassées, des petits moëllons taillés avec soin formant des losanges, des

parties circulaires dont quelques-uns ayant encore des traces de peinture rouge, une pierre taillée à huit pans avec dessin en forme de rosace (*voir planche n° XV*); des morceaux de colonnes ornés de moulures, des galets en terre pour jeux d'enfants, une grande quantité d'ossements d'animaux au milieu desquels se trouvaient des débris de vases en terre rouge et grise.

L'orifice du puits était bouché par une pierre de corniche. Ce puits mesure 15 mètres de profondeur et a été creusé dans le tuf; dans le fond il existe une forte excavation de 4 mètres de diamètre. Une margelle en pierre dure garnissait la partie supérieure avec maçonnerie au-dessous sur 0^m50 centimètres de hauteur; sur les pierres de la margelle, on remarque des parties usées par le frottement des cordes et des seaux.

Dans une des caves, il a été rencontré une petite construction ayant un côté circulaire. Cette maçonnerie est postérieure à la cave même et semble avoir été établie après coup.

L'autre cave est construite en matériaux assez grossiers, la descente est en bon état ainsi qu'un soupirail. La partie à côté formant hypocauste est composée de petits piliers en carreaux de terre cuite comme dans l'établissement des bains à air chaud avec plancher au-dessus établi en ciment et enduit de stuc. Le lavoir est construit en gros matériaux bruts ainsi que les marches ou gradins. La rigole partant du puits pour conduire les eaux dans le lavoir est creusée dans des dalles en pierre dure. Au passage de la porte-cochère on remarque des saillies de pierre formant battements ainsi que l'emplacement des crapaudines en fer pour le fonctionnement des portes. Plusieurs dalles sont usées par le passage fréquent des roues de voitures.

Dans les décombres avoir trouvé un fragment d'ornement en pâte de verre de couleur paraissant provenir d'un bracelet, une spatule en bronze ornée de dessins gravés, des morceaux de vitre et de vases en terre rouge, plusieurs débris de vases en verre, des pierres à aiguiser, une certaine quantité de coquilles d'huîtres et de moules, des ossements d'animaux, des cendres et des résidus de bois brûlé.

N° 36. *Restes de constructions avec cave.*

Les marches en pierre de la descente de cave étaient assez bien conservées.

Avoir trouvé des monnaies romaines, plusieurs morceaux de dalles en pierre fine, une pierre taillée à huit pans et percée d'un trou de forme conique, des épingles en os, une clé en fer, des clous, des vases en terre et en verre, des morceaux de vitre, des débris de tuiles, des ossements d'animaux, des traces de parties calcinées par le feu.

N° 37. *Restes d'habitations.*

Avoir trouvé un morceau de colonne en pierre orné de moulures, plusieurs fragments de dalles en pierre fine, des épingles en os, des débris de tuiles et de poteries diverses, quelques ornements en bronze, des clous, des ossements d'animaux et des résidus de cendres et de bois brûlé.

N° 38. *Traces de constructions avec silo.*

Avoir trouvé une fibule en bronze, des fragments de vitre, une pièce de monnaie de l'époque gauloise, des débris de vases en terre rouge et en verre, des coquilles d'huîtres et de moules, des clous, des tuiles à rebords, etc.

N° 39. *Cave et restes d'habitation, traces de rue empierrée.*

Avoir trouvé plusieurs morceaux de dalles en pierre fine et de tablettes en marbre, une cuillère et des épingles en os, des monnaies romaines, des fibules en bronze, un fer de lance, des fragments de pierre ornée de moulures, des ferrements divers, des débris de vases en terre rouge et en verre, des clous, des polissoirs et plusieurs ossements d'animaux, etc.

Les traces de voie romaine mesurent 6 mètres de largeur entre les constructions ; sur plusieurs points des ornières sont creusées dans le sol macadamisé par le passage fréquent des voitures.

N° 40. *Restes de construction.*

Il a été rencontré dans les décombres des morceaux de poteries diverses en terre rouge et en terre noire, des débris de tuiles à rebords, des résidus de cendres et de bois brûlé.

N° 41. *Emplacement d'un puits comblé et des traces de caniveau en pierre dure.*

Avoir trouvé plusieurs pièces de monnaies en bronze, des épingles en os, un morceau de bracelet en verre, une sonnette en cuivre, un fragment de miroir en acier poli, une clef en fer, des morceaux d'enduits peints et de plancher en ciment, des débris d'amphores et de poteries diverses, des meules, des fragments de vitre, plusieurs morceaux de dalles en pierre fine, des clous et ferrements divers, des pierres à aiguiser, une certaine quantité d'ossements d'animaux, des défenses de sangliers, des tuiles à rebords ainsi que des résidus de cendres et de bois brûlé.

N° 42. *Puits et restes d'habitation.*

Avoir trouvé dans les décombres une grande quantité de tuiles brisées et de diverses poteries.

N° 43. *Habitation avec mur de clôture.*

Avoir trouvé des morceaux de vases en terre cuite, des clous, des ossements d'animaux et des tuiles à rebords.

N° 44. *Restes d'habitations avec cave, puits et silo.*

Avoir trouvé plusieurs pièces de monnaies gauloises et romaines, des épingles et deux cuillères en os, une grille en fer ornée pour croisée ou soupirail, des lames de couteaux, de flèches, un petit grain en verroterie, plusieurs morceaux de dalles en pierre fine, des fragments de colonnes et corniches en pierre, des enduits en ciment, plusieurs morceaux de meules, des poteries diverses et des débris de tuiles, des coquilles d'huîtres et de moules, des ossements d'animaux et des défenses de sangliers.

Dans le déblaiement du puits, il a été trouvé des morceaux de vases en terre rouge et en terre noire et grise, des tuiles à rebords, un sifflet en os percé de deux trous, un fer de lance, un anneau en bronze, divers ferrements, des ossements d'animaux, des morceaux de cornes de bœufs et de cerfs. Ce puits était creusé dans le tuf et mesurait 15 mètres de profondeur.

N° 45. *Emplacement d'un puits.*

Ce puits a été mis à découvert à la suite de l'abattage d'un arbre.

N° 46. *Autre puits.*N° 47. *Restes de constructions avec caves.*

Avoir trouvé plusieurs morceaux de colonnes en pierre, un petit socle carré en pierre surmonté d'une partie de colonne ornée de feuilles de laurier évidées dans la pierre dont trois faces du socle étaient sculptées et représentaient des sujets guerriers, plusieurs fragments de tablettes ornées de moulures et de parties sculptées, des pièces de monnaies romaines, une hache celtique, des fers ou hippo-sandaes pour les pieds des chevaux, un outil en fer en forme de gouge, des lames de couteaux, un couperet, des épingles en os, un fragment de bracelet creux en bronze, des fibules en bronze, des ferrures diverses, des débris de vases en terre rouge, des ossements d'animaux et plusieurs cornes de bœufs et des bois de cerfs cassés et sciés.

N° 48. *Lieux de sépultures.*

Le détail des découvertes faites, ainsi que la description du cimetière gallo-romain feront l'objet d'un travail spécial. (*Voir 3^e partie.*)

N° 49. *Restes d'habitations, caves, conduits et traces de voie.*

Il a été mis à découvert plusieurs caves creusées dans le tuf à des profondeurs variables. Des sillons ou conduits établis également dans le tuf ont été rencontrés sur une longueur de 260 mètres. Avoir trouvé dans le sol une certaine quantité de ferrements et de clous, plusieurs spatules à jointoyer les maçonneries, des clefs en fer, une petite lame avec manche en fer terminé par un anneau, une sonnette et plusieurs fibules en bronze, une hache celtique, des pierres à aiguiser, un fragment de bracelet en ivoire, une bague en bronze, plusieurs monnaies romaines en bronze, des gallets en terre cuite (amulettes), des polissoirs, des débris de meules, des morceaux de vases en terre rouge, des amphores, des

vases en verre cassés, des fragments de tablettes en pierre et en marbre dont quelques morceaux étaient ornés de moulures, une grande quantité d'ossements d'animaux, bœufs, chevaux, sangliers et des morceaux de bois de cerfs, des résidus de cendres et de bois calciné par le feu.

N° 50. *Restes de constructions avec puits.*

Avoir trouvé plusieurs pièces de monnaies romaines, une spatule en bronze, une clef en fer, des morceaux de meules, des fragments de feuilles minces en cuivre, des débris de marbre blanc, des clous, des vases cassés en terre cuite et en verre, les pierres d'une margelle de puits, des ossements d'animaux, un certain nombre de défenses de sanglier, des résidus de cendres et de bois brûlé, etc...

N° 51 à 66. *Les emplacements compris sous ces numéros se répètent comme objets trouvés et sont sensiblement identiques à ceux détaillés précédemment.*

Nomenclature générale des principaux objets trouvés dans l'ensemble des fouilles du Mont-Berny :

Des haches en silex dont plusieurs bien polies.

Des pointes de flèches et quelques lames de couteaux en silex.

Des pierres de frondes.

Environ deux cent dix monnaies gauloises¹.

1. M. H. de la Tour a publié dans la *Revue Numismatique* (3^e série, tome XII, 1894, p. 12 — 46, une description complète avec dessins des monnaies gauloises, au nombre de deux cent neuf, recueillies dans la forêt de Compiègne et conservées aujourd'hui au Musée de Saint-Germain.

L'auteur de ce travail regrette qu'il n'ait pas été tenu compte des lieux de trouvaille. Grâce aux monnaies romaines trouvées avec les pièces gauloises, il aurait été, dit-il, possible d'établir un synchronisme qui fait aujourd'hui défaut. Ce reproche ne doit pas être imputé à M. de Roucy, car les pièces avaient été classées à Compiègne dans un médailler, dans l'ordre de leurs différentes provenances et c'est, lors du transfert de la collection à Saint-Germain, qu'elles ont été emportées et mélangées, sans tenir compte des étiquettes qui les accompagnaient.

Plusieurs fragments de colonnes en pierre et des débris de chapiteaux et corniches gallo-romains.

Une statue en pierre de 0^m80 de hauteur à figure imberbe, les bras et les jambes sont cassés. Sur le pied gauche on remarque une chaussure, forme de sandale. (*Voir planche n° VIII.*)

Un médaillon en pierre de 0^m34 de diamètre, représentant une tête de femme. (*Voir planche n° IX.*)

Un bas-relief en pierre de 0^m48 de largeur, sur 0^m50 de hauteur, représentant une figure à mi-corps nu accompagnée de quatre oiseaux (la figure est mutilée), la main droite et dans l'attitude d'une personne qui parle avec le doigt indicateur levé, les oiseaux semblent écouter. (*Voir planche n° IX.*)

Ces deux sculptures sont assez bien conservées et l'on remarque encore à la surface de la pierre des traces de peinture, ton blanc rougeâtre.

Un petit monument en pierre, forme d'autel carré avec colonne au-dessus, trois faces sont ornées de statues en bas-relief évidées dans des niches avec colonnettes et arcades, deux figures représentent des guerriers armés chacun d'une lance et d'un bouclier, la troisième figure représente un hercule avec sa massue ; le dessus est surmonté d'une partie de colonne ornée de feuilles de laurier évidées dans la pierre. Cet intéressant monument est en deux assises de pierre demi-dure et mesure un mètre de hauteur.

Des débris de rosaces en pierre avec ornements.

Une partie de cintre en pierre provenant d'une baie vitrée. Un morceau de vitre était encore placé dans la feuillure, (*voir planche n° XIII.*)

Quelques fragments d'inscriptions gravées sur pierre, (*voir planche n° XIV.*)

Un doigt de statue en bronze, grandeur naturelle, trouvé près du temple.

Une petite statuette en bronze représentant la déesse Pomone, tenant d'une main la corne d'abondance et de l'autre un plateau.

Un petit génie ailé en bronze monté sur un socle en même métal, (*voir planche n° X.*)

Un petit cheval en bronze de 0^m08 centimètres de longueur.

Une figure en cuivre repoussé, forme de masque, trouvée dans le temple.

Des fragments de statuettes en terre cuite blanche représentant souvent des Vénus, des déesses mères ; quelques débris d'animaux et d'ornements également en terre cuite, (*voir planche n° XI.*)

Un plateau de balance ou romaine en bronze.

Une anse de vase en bronze avec figure de femme aux yeux d'argent.

Un ornement en bronze représentant un petit arbre avec branches et feuilles.

Plusieurs vases en verre et quelques fragments d'autres vases en verre avec ornements gravés ou en couleur.

Des vases en terre rouge ornés de dessins en relief et quelquefois gravés.

Une grande quantité de morceaux de vases en terre rouge ornés de dessins en relief et de sujets mythologiques et de classes. Quelques fragments étaient d'une pâte très fine.

Une grande quantité de vases en terre grise et en terre noire de formes diverses.

Des amphores en terre cuite.

Une bague en argent avec pierre gravée représentant un guerrier nu armé du bouclier et de la lance.

Plusieurs bagues en bronze dont quelques-unes ornées de dessins et de pierres gravées.

Des bracelets en bronze ornés de dessins.

Des fragments de bracelets en verre, en os et en ivoire.

Plus de 250 fibules ou agrafes en bronze de formes différentes, plusieurs étaient ornées de verroteries et de dessins variés.

Des épingles en bronze et os.

Des morceaux de miroirs en métal poli.

Des spatules et styles en bronze souvent ornés de dessins ou en forme de torsade.

Plusieurs cuillères en bronze et en os.

Des ornements en os percés de trous appelés sifflets.

Plusieurs morceaux de plaquettes en os ornés de dessins, provenant de petits coffrets.

Des charnières, poignées et angles en bronze ornés souvent de dessins.

Des boutons en bronze ornés de dessins gravés et avec incrustation en verroterie.

Des débris de marbres de différentes couleurs et quelques fragments de mosaïques.

Plusieurs petits godets en marbre servant à aiguiser les styles ou à broyer les couleurs.

Des entrées de serrures en bronze.

Des clefs en bronze dont plusieurs avec anneaux ornés de dessins ; quelques petites servaient de bagues.

Des chaînettes en bronze et en fer.

Des grains de colliers en verre souvent ornés.

Plusieurs sonnettes en bronze et en fer.

Des débris de boucles pour harnachements avec anneaux en bronze et en fer.

Des hippo-sandales en fer (fers pour les pieds des chevaux.)

Un bois de galoche et une semelle en cuir avec clous (objets trouvés dans un puits ce qui a permis leur conservation.) Cette trouvaille a été mentionnée par M. Albert de Roucy dans une communication faite à la Société historique. (Bull. t. IV, 1878.)

Plusieurs armes en fer telles que : lances, piques, fers de flèches, poignards, des débris de casques et de boucliers.

Des meules pour écraser le grain, des mortiers, des polissoirs et des pierres à aiguiser.

Des anses et des cercles de seaux de puits.

Des outils en fer de tous genres et de toutes formes : haches, truelles, marteaux, cognées, ciseaux, poinçons, couperets, tridents, faux, chaînes, etc., et un nombre considérable d'autres objets.

Une grande quantité de morceaux de cornes de cerfs et d'ossements d'animaux ayant été travaillés pour manches d'outils ou de couteaux.

Plus de 2000 monnaies romaines en bronze de différents modules et 50 en argent. Ces monnaies ou médailles sont en général aux effigies des empereurs et impératrices dont les noms suivent :

Auguste, Tibère, Claude, Néron, Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, Sabine, Antonin le pieux, Faustine mère, Marc-Aurèle, Faustine jeune, Vêrus, Lucille, Commode, Crispine, Julien, Septime-Sévère, Julie, Antonin-Caracalla, Maximin I^{er}, Balbin, Gordien père,

Trajan-Dèce, Gallien, Posthume, Victorin, Claude, Aurelien, Tétricus père, Probus, Dioclétien, Constance-Chlore et quelques pièces aux effigies de Constantin, de Valentinien et de Valens, ce qui donne une période de quatre cents ans environ. (14 à 378.)

Pour terminer, si l'on compare les différents objets trouvés dans les fouilles exécutées sur d'autres emplacements antiques de la forêt de Compiègne, tels que : la Carrière du Roi, le Mont-Chyprès et même Champlieu, avec ceux découverts au Mont-Berny, on est amené à reconnaître que, dans cette dernière station, les objets sont généralement d'une fabrication plus soignée, les vases ont des formes plus gracieuses, les ornements de toilette, fibules, agrafes, épingles, bracelets, etc., sont souvent d'un travail parfait où nos bijoutiers auraient à prendre de jolis modèles. Il faut donc conclure que l'art et le bon goût n'étaient pas exclus parmi cette population remontant à l'époque gallo-romaine et qui a habité ce plateau pendant près de quatre siècles.

La Ville antique du Mont-Berny, près de Pierrefonds

Son Nom présumé¹

Septembre 1863. — Les fouilles archéologiques qui ont eu lieu au Mont-Berny, près Pierrefonds, sous la direction de M. Albert de Roucy, ont amené la découverte de monnaies antiques qui, d'après M. de Longpérier, membre de l'Institut et conservateur du cabinet des médailles à la Bibliothèque Impériale, nous révéleraient le nom de la ville aujourd'hui détruite et oubliée, au milieu des substructions de laquelle on a trouvé ces médailles. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un compte-rendu d'une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. de Longpérier a fait, dans la séance du 23 septembre 1864, une communication pleine d'intérêt sur des monnaies trouvées à Alise-Sainte-Reine et au Mont-Berny, lieu situé à la pointe orientale de la forêt de Compiègne sur la voie antique qui conduit à Champlieu.

Dans sa séance du 19 avril 1861, l'Académie, a dit M. de Longpérier, a bien voulu entendre une communication que j'ai eu l'honneur de lui faire au sujet d'une monnaie de plomb trouvée à Alise-Sainte-Reine et portant le nom des habitants de cette antique localité, Alisiens (ium).

Un peu plus tard, un second exemplaire de la même monnaie, retrouvé dans une collection particulière, a été donné par l'Empereur au cabinet des médailles de la Bibliothèque Impériale.

Ces monnaies ont, pour types, d'un côté Mercure dans un édicule, et de l'autre un petit rameau autour duquel la légende est tracée.

La publication de la monnaie d'Alise nous valut bientôt la connaissance d'un plomb absolument semblable quant aux types, mais offrant la légende Perte (nsium) et trouvé à Perthes, village situé entre Vitry-le-Français et Saint-Dizier.

1. Communication faite le 23 septembre 1864 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. de Longpérier, membre de l'Institut.

On serait frappé de ce fait : deux monnaies portant un type commun ont été découvertes dans deux localités aujourd'hui sans importance, et elles offrent le nom des habitants de ces localités.

En examinant, avec la permission de l'Empereur, le musée d'antiquités nationales fondé au château de Compiègne par Sa Majesté, musée dans lequel se trouvent maintenant assemblées des séries extrêmement remarquables de monuments de toutes les époques, recueillies dans la forêt ou aux environs, j'ai remarqué deux monnaies de plomb au Mont-Berny en 1861 et en 1863 par M. Albert de Roucy.

L'une de ces monnaies a encore pour type un rameau entouré d'un nom de peuple : *Mediol* (*anensium*), comme les pièces d'Alise et de Perthes. Mais, au lieu de Mercure, elle offre au droit deux divinités : Jupiter et Vénus-Céleste.

La seconde, de plus petit module, présente au droit Hercule et la Fortune accompagnés d'une tête de taureau et des lettres *C. M.* ; au revers l'inscription *MED L* en deux lignes.

Les caractères de la pièce au rameau (*MEDIOL*) sont identiques, pour les dimensions et le style, à ceux des légendes : *ALISIENS* et *PERTE*.

La légende *MED-L* de la petite pièce, qui me paraît être une division de la grande, me semble une abréviation du nom des *Mediolanenses*.

Lorsque, il y a trois ans, j'ai décrit la monnaie d'Alise, j'avais cru pouvoir me permettre de rapprocher de cette pièce, en raison de la ressemblance de type, deux autres plombs publiés autrefois par Ficoroni, sur lesquels on voit *ALS* et *A*. Je considérais *ALS* comme une abréviation d'*Alisiensium*.

Les monnaies du Mont-Berny, trouvées dans un même lieu, mais non à la même place et à deux ans d'intervalle, nous offrent, avec des modules différents, les inscriptions *MEDIOL* et *MED-L*. Ne peut-on pas, sans trop de témérité, supposer qu'elles ont la même origine et que la légende abrégée indique encore cette fois une division monétaire ? On sait que, depuis longtemps, M. le duc de Luynes a établi que dans la numismatique grecque la division des types (un cheval, un demi-cheval, une tête de cheval ; un taureau, un demi-taureau, une tête ou un pied de taureau) correspond aux fractions monétaires, aux diverses valeurs dont elle est un indice matériel facile à distinguer.

Il nous reste à chercher à quel *Mediolanum* appartiennent les plombs du musée particulier de Compiègne.

Mediolanum est un nom gaulois commun à un certain nombre de lieux. On connaît, outre le *Mediolanum* de la Gaule transpadane, aujourd'hui Milan, *Mediolanum Santonum* (Saintes), *Mediolanum Auleriorum* (Evreux), *Mediolanum*, entre *Rodumna* (Roanne), et *Forum* (Feurs), *Mediolanum*, près Cologne, *Mediolanum*, entre Argenton et Nérjis (Château-Meillan), *Mediolanum* entre Eclaron et Saint-Dizier (Moëlain), *Mediolanum Ordovicum* en Grande-Bretagne, etc... Est-ce à l'un de ces *Mediolanum*

qu'il faut attribuer les monnaies que nous étudions ? Cela me paraît extrêmement douteux.

On sait que les espèces de valeur infime ont une circulation très restreinte. J'incline donc à penser que les pièces trouvées en deux fois au Mont-Berny appartiennent au pays même où elles avaient été enfouies, c'est-à-dire à un Mediolanum situé sur la lisière de la forêt de Compiègne.

Mont-Berny, comme le camp de Saint-Pierre, se trouve à la pointe orientale de cette forêt, sur la voie antique qui conduit à Champlieu. Toute cette partie du pays, dans une longueur d'environ huit mille mètres, présente de distance en distance des ruines antiques d'un grand intérêt.

Un théâtre, un beau temple dont les restes dénotent une grande recherche dans l'ornementation, des bains et de nombreuses habitations indiquent que là vivait une population assez considérable.

Parmi les ruines, on a retrouvé des outils de toute sorte, des monnaies en grand nombre, des bijoux, des armes, des inscriptions. Des coquilles marines recueillies en certaine quantité montrent que les habitants aimaient le luxe de la table, ce que confirme encore l'élégance des ustensiles.

A coup sûr la localité où se trouvent toutes ces choses, accumulées maintenant dans le musée de l'Empereur, a porté un nom. La Garenne du roi, la carrière du roi, la queue St-Etienne et d'autres appellations analogues ne peuvent pas avoir une bien grande ancienneté et indiquent toute autre chose que des lieux habités.

J'oserai faire part à l'Académie du fait que je soupçonne (je ne veux pas me servir d'une autre expression) ; le lieu anonyme qui a laissé subsister tant de vestiges à l'Orient et au Sud de la forêt de Compiègne se nommait **MEDIOLANUM**. Plus ce nom est commun dans les Gaules et plus il me paraît permis de l'attribuer au site où se retrouvent les monnaies de plomb que j'ai décrites. Je dis monnaies, comme je l'avais déjà fait en 1861, parce que, depuis cette époque, j'ai publié dans la Revue numismatique des pièces de plomb recueillies par Mariette Bey au Sérapéum de Memphis et présentant la marque de valeur non équivoque **BOBOVOI**.

J'insiste encore sur ce point : les pièces de plomb trouvées au Mont-Berny se rattachent complètement à celles qui proviennent d'Alise et de Perthes, et nous montrent comme plus certaine encore l'existence d'un monnayage particulier dans la Gaule, à une époque assez avancée de l'empire (III^e siècle ?)

A quelle cause faut-il attribuer l'origine de ce monnayage, c'est ce que je ne saurais dire. Mais, dans un temps où les recherches archéologiques sont si actives, il est permis, lorsqu'on soulève une question de cette nature, d'en attendre une prompt solution.



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE

31, RUE DE SOLFERINO, 31

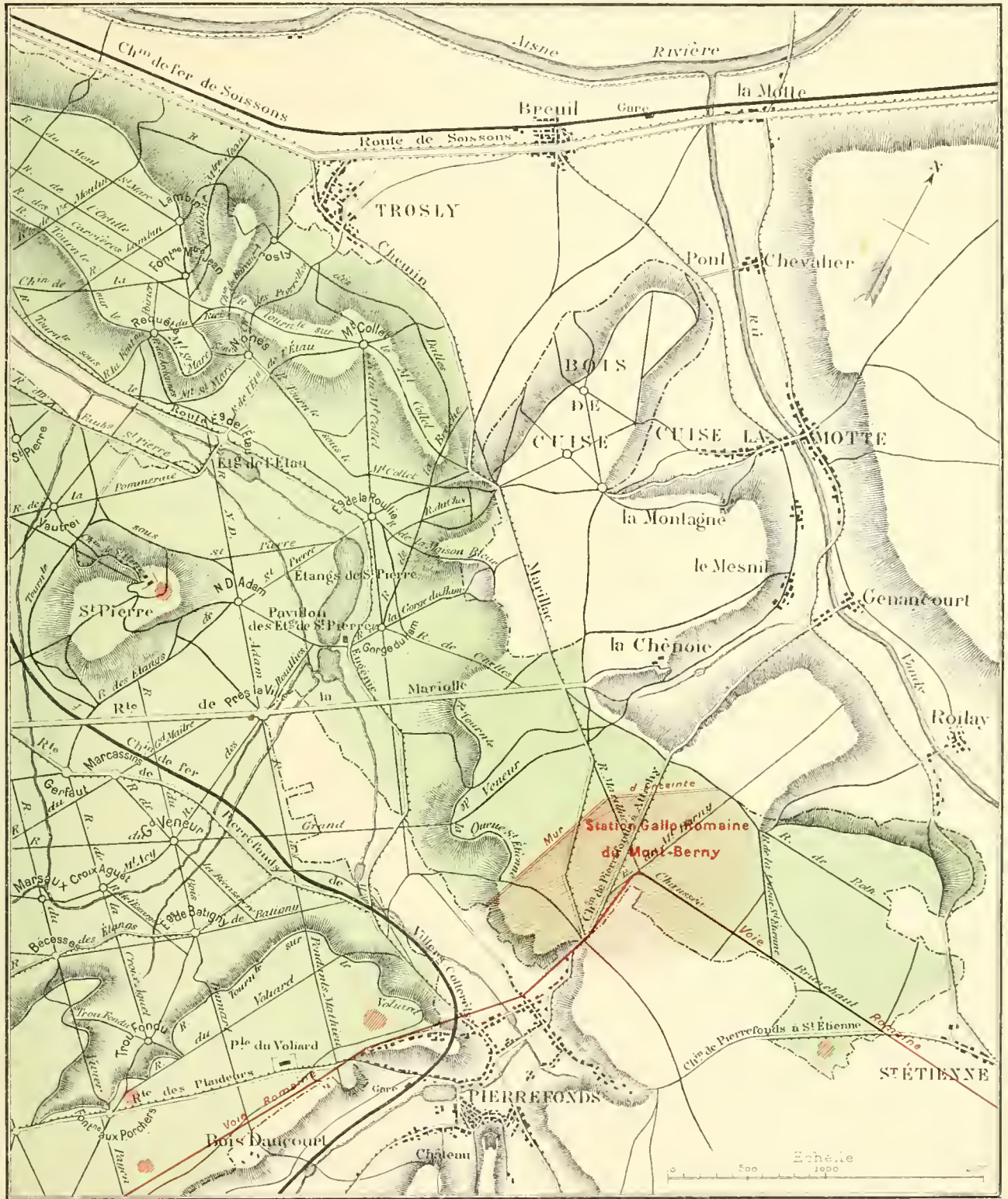
TABLE DES PLANCHES DE DESSINS

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE

- Planche I. — Plan partiel de la forêt de Compiègne avec l'indication de l'emplacement du Mont-Berny et de ses abords.
- Planche II. — Plan général de la station gallo-romaine du Mont-Berny.
- Planche III. — Plan de plusieurs habitations du Mont-Berny, situées en bordure de la voie romaine.
- Planche IV. — Vue cavalière d'une partie de la voie romaine et habitation avec portique.
- Planche V. — Plan des Thermes.
- Planche VI. — Coupe longitudinale de l'établissement des Thermes et vue perspective d'une salle de bains à air chaud.
- Planche VII. — Plan et vue perspective du Temple.
- Planche VIII. — Statue en pierre trouvée dans les Thermes.
- Planche IX. — Sculptures gallo-romaines trouvées dans les constructions.
- Planche X. — Statuette en bronze trouvée dans les constructions.
- Planche XI. — Fragments de statuettes en terre cuite.
- Planche XII. — Fragments de colonnes en pierre.
- Planche XIII. — Fragments de sculptures, cintre et rosaces en pierre.
- Planche XIV. — Fragments d'inscriptions gallo-romaines.
- Planche XV. — Pierres taillées et ornées trouvées dans les constructions.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

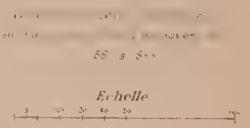
PLAN PARTIEL DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE
AVEC L'INDICATION DE L'EMPLACEMENT DU MONT-BERNY ET DE SES ABORDS



Fouilles Archeologiques executees de 1861 à 1870 dans la Forêt de Compiègne



PLAN GÉNÉRAL
 DE LA STATION
 GALLO-ROMAINE
 DU
 MONT-BERNY



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE
 FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

PLAN D'UN ENSEMBLE D'HABITATIONS SITUÉES
 EN BORDURE DE LA VOIE ROMAINE (Chaussée Brunehaut)

Échelle de 0^m002 ^m/_m p mètre

N^{os} 31, 32, 33, 34 et 35 du plan général



Légende

- A — Voie romaine empierrée
- B — Trottoirs
- C — Habitation avec porche
- D — Entrée avec porche
- E — Habitations
- F — Caves
- G — Entrées dallées
- H — Puits
- I — Rigole conduisant les eaux du puit dans le marais ou lavoir K

- K — Mare ou Lavoir
- I — Salle de bain avec hypocauste

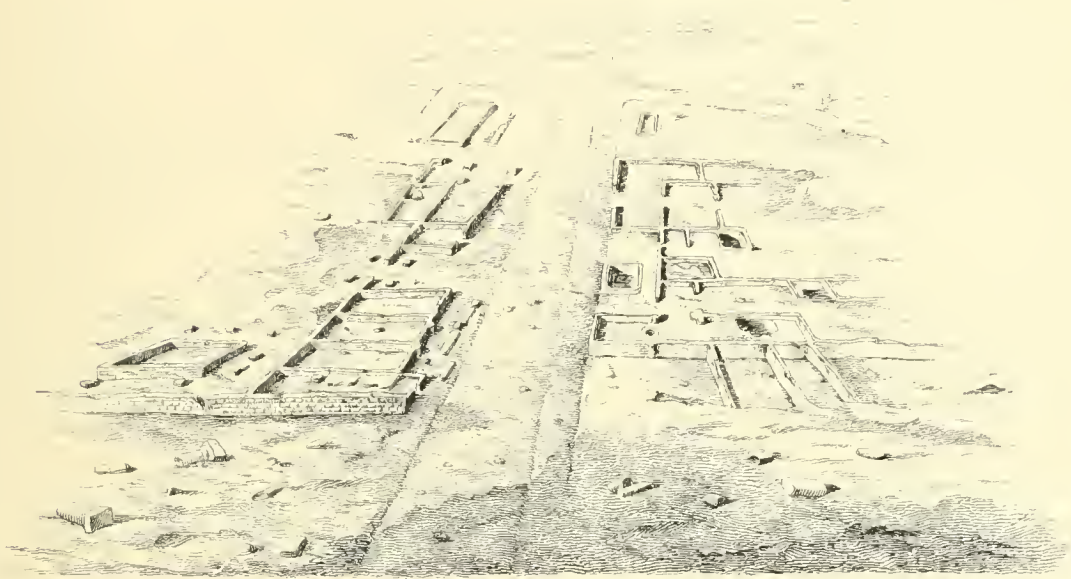
Les restes d'habitations sont en ruine et les matériaux de pierre tendre taillés en petit appareil de forme cubique.

Les murs mis à découvert ont des esaves à 0^m50 sur la mesure moyenne.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIEGNE

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

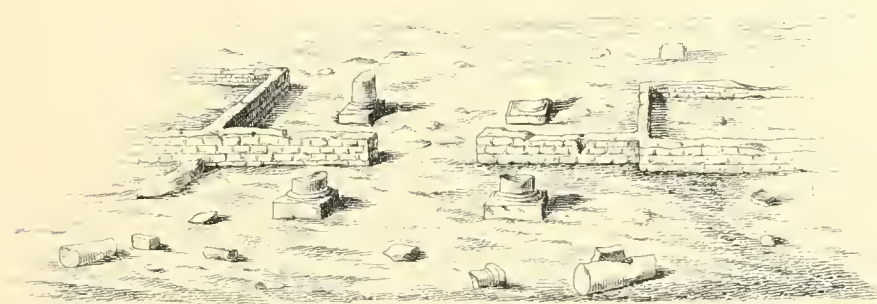
VUE CAVALIÈRE
D'UNE PARTIE DE LA VOIE ROMAINE



D'après un croquis relevé en 1869

HABITATION BORDANT LA VOIE ROMAINE

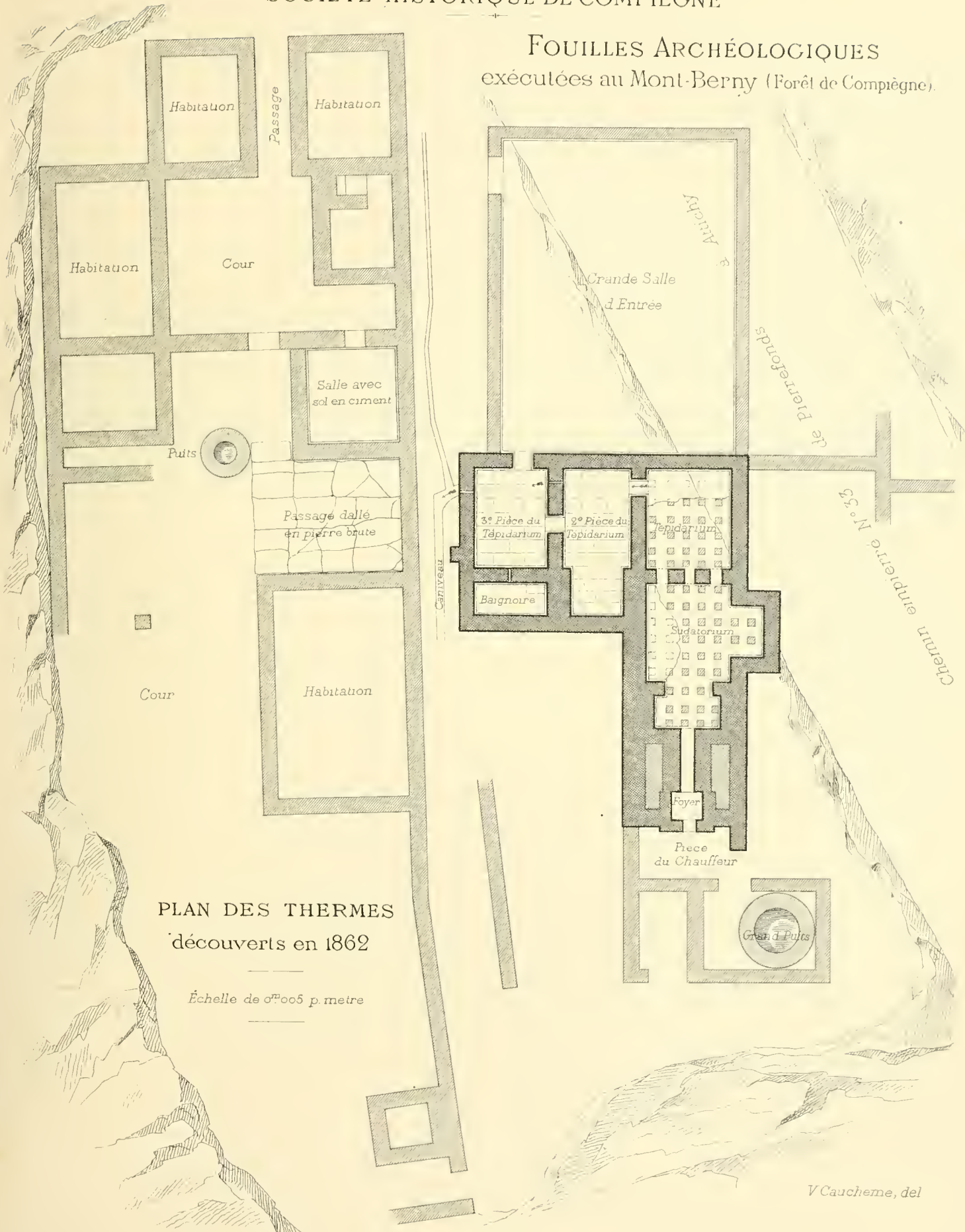
Entrée avec Portique



D'après un croquis relevé en 1869.

V. Cauhemé, del

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES
exécutées au Mont-Berny (Forêt de Compiègne).



PLAN DES THERMES
découverts en 1862

Échelle de 0^m005 p. metre

V. Caucheme, del.

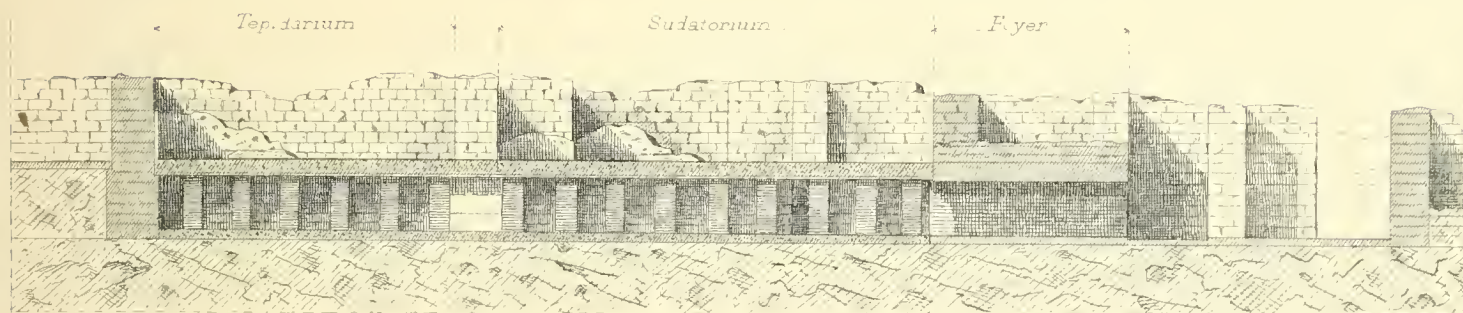
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

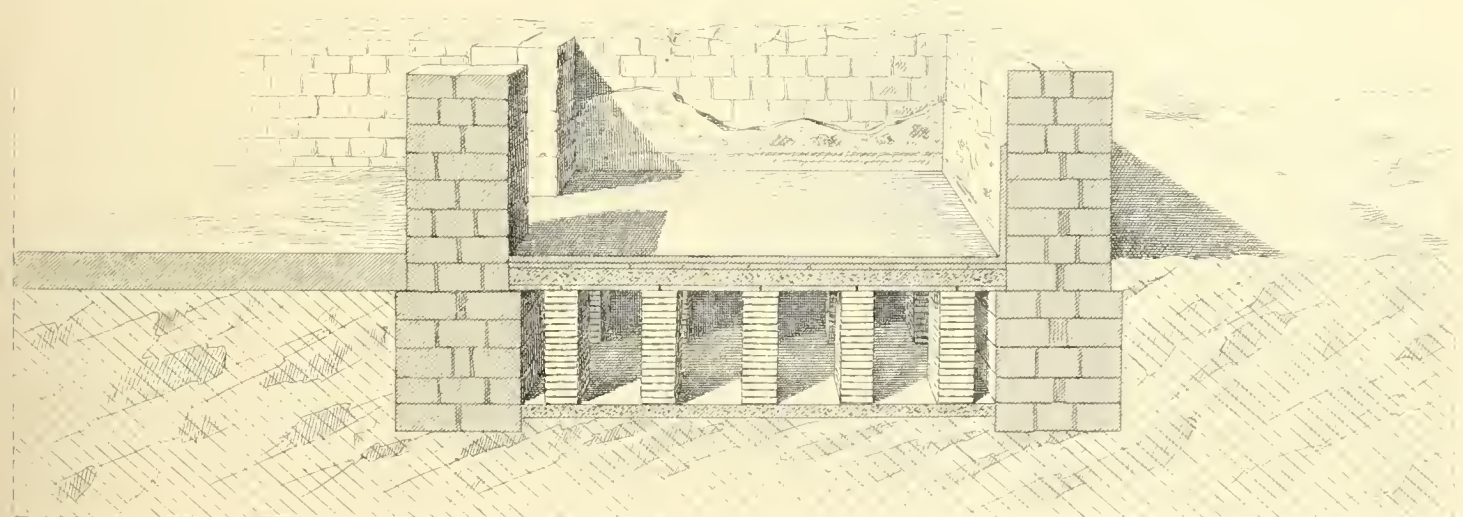
DÉTAILS DE L'ÉTABLISSEMENT DES THERMES

Coupe sur l'axe longitudinal de l'hypocauste

Échelle de 0^m01 = 1 mètre



Coupe transversale avec Vue perspective
d'une partie de la salle du tepidarium

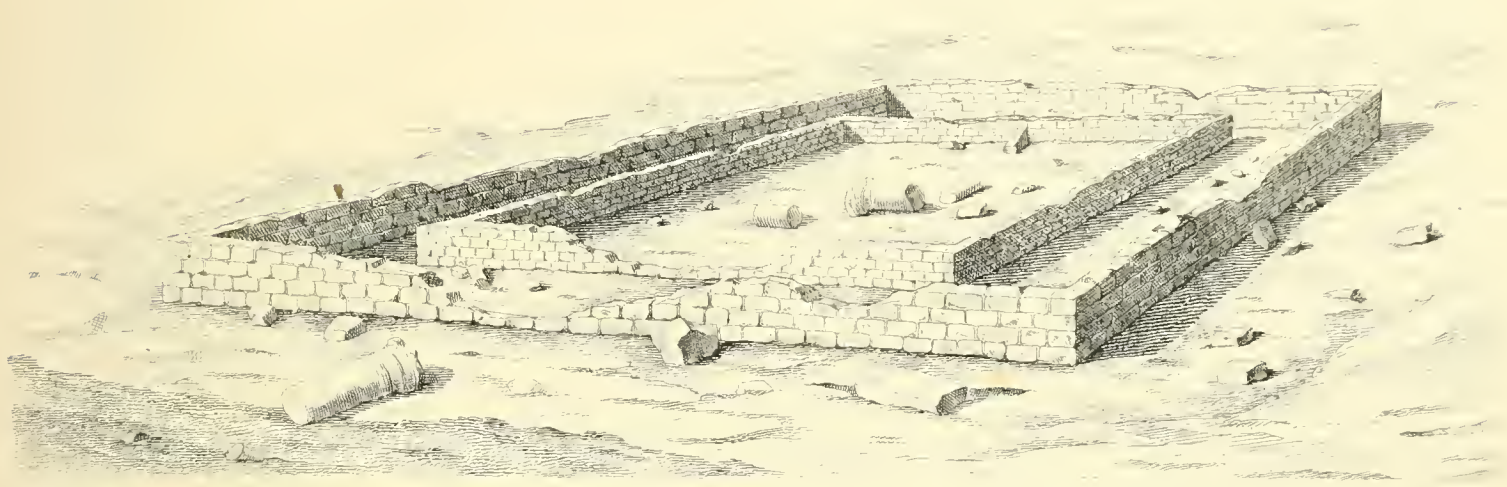


D'après un relevé fait en 1862

V. Cauchemez del.

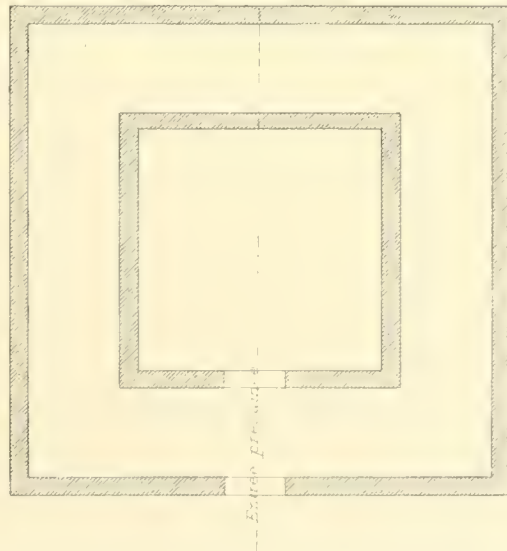
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIEGNE
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

VUE PERSPECTIVE DU TEMPLE



Dessiné par M. de la Roche, gravé par M. de la Roche

PLAN DU TEMPLE

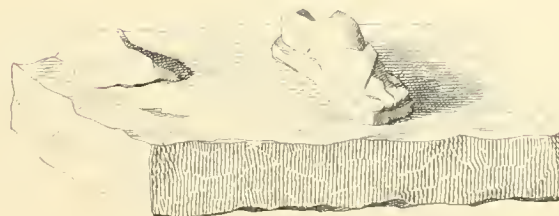
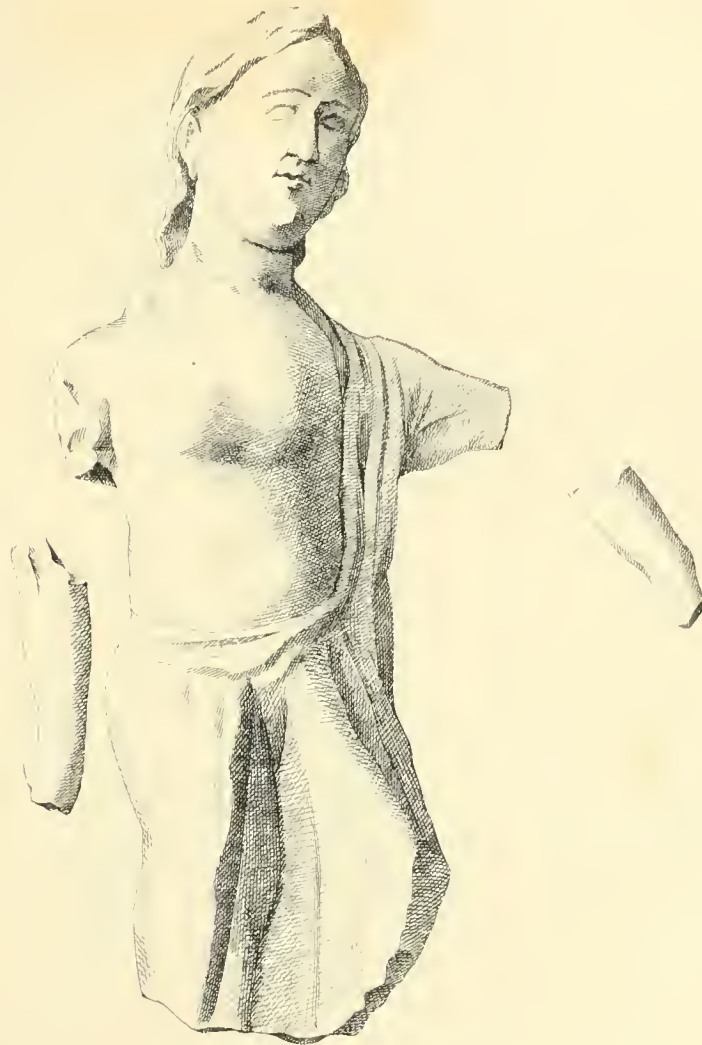


Echelle de 1/1000 mètre

Compiègne 1861

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIEGNE
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Foret de Compiègne)

STATUE EN PIERRE TROUVÉE DANS LES THERMES



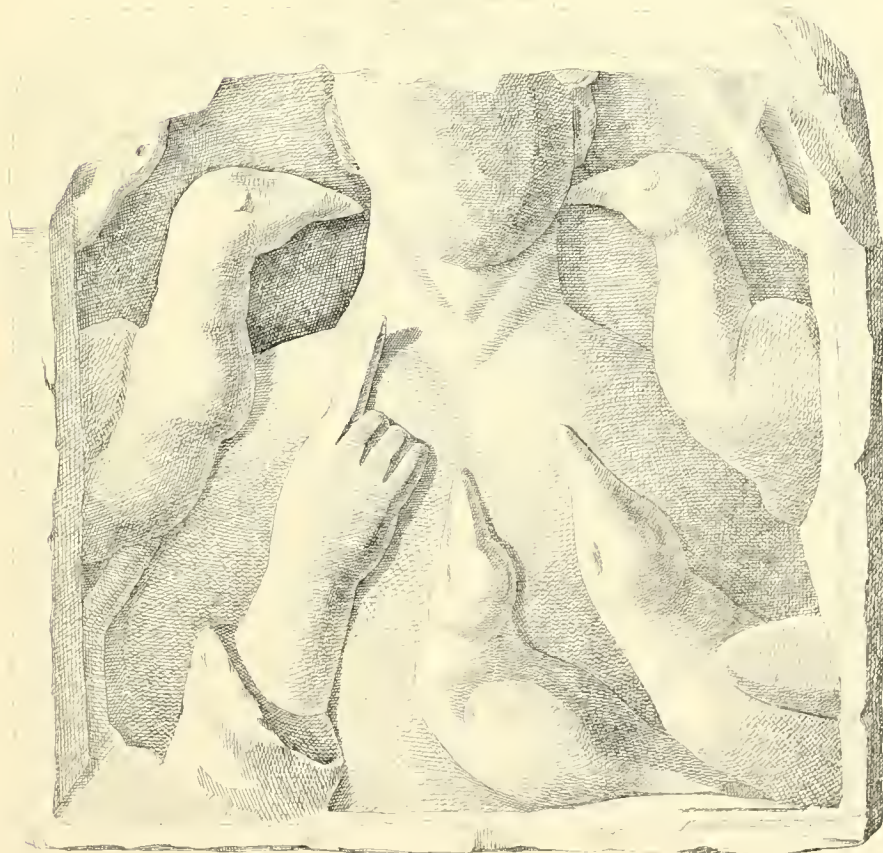
1/4 de la grandeur réelle

V. Del. Paris 32'

SCULPTURES GALLO-ROMAINES



Médailon en pierre
avec traces de peinture
rouge et blanche



Bas relief en pierre
avec traces de peinture
rouge et blanche

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIEGNE

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

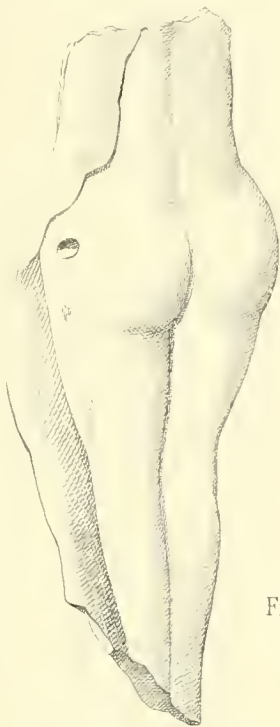
STATUETTE EN BRONZE



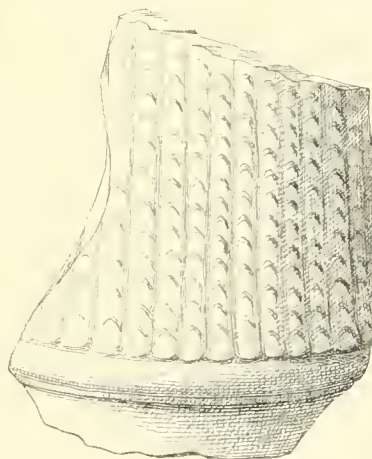
Grandeur naturelle

FRAGMENTS DE STATUETTES EN TERRE CUITE

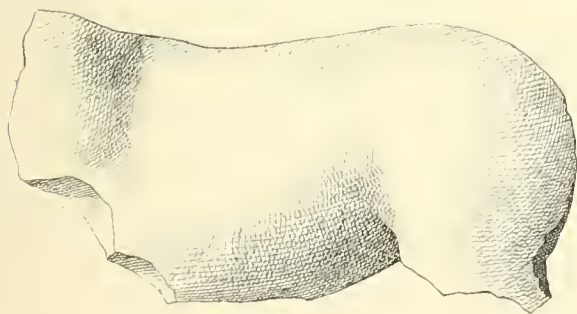
Fragments de Vénus



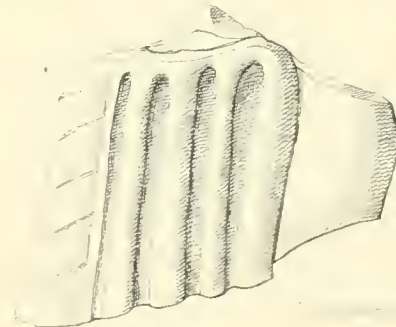
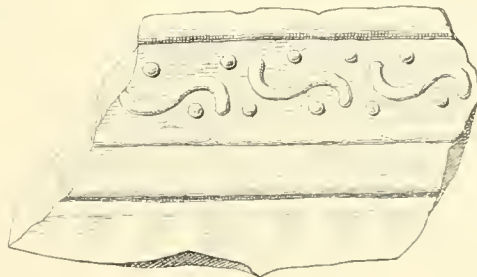
Fragment de siège de deesse-Mère



Fragment d'animal



Fragments d'ornements

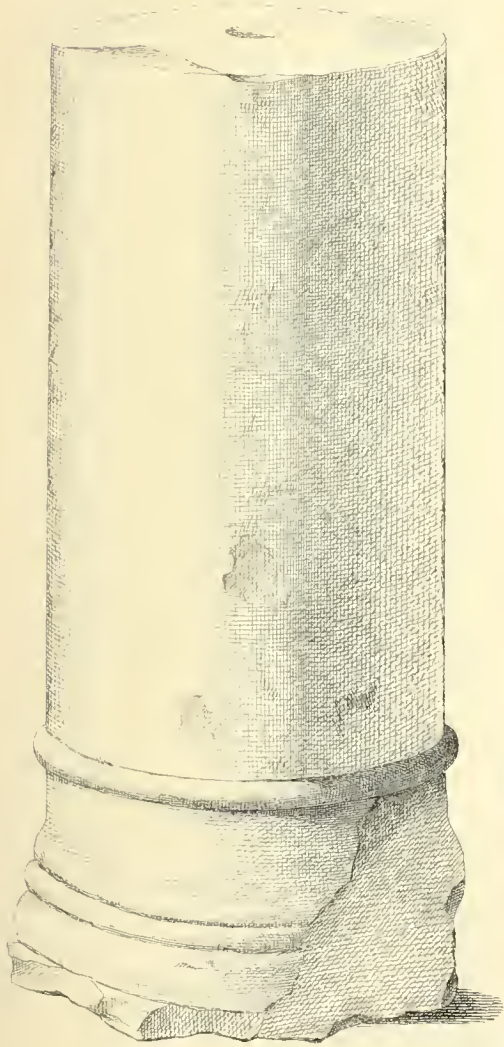


SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

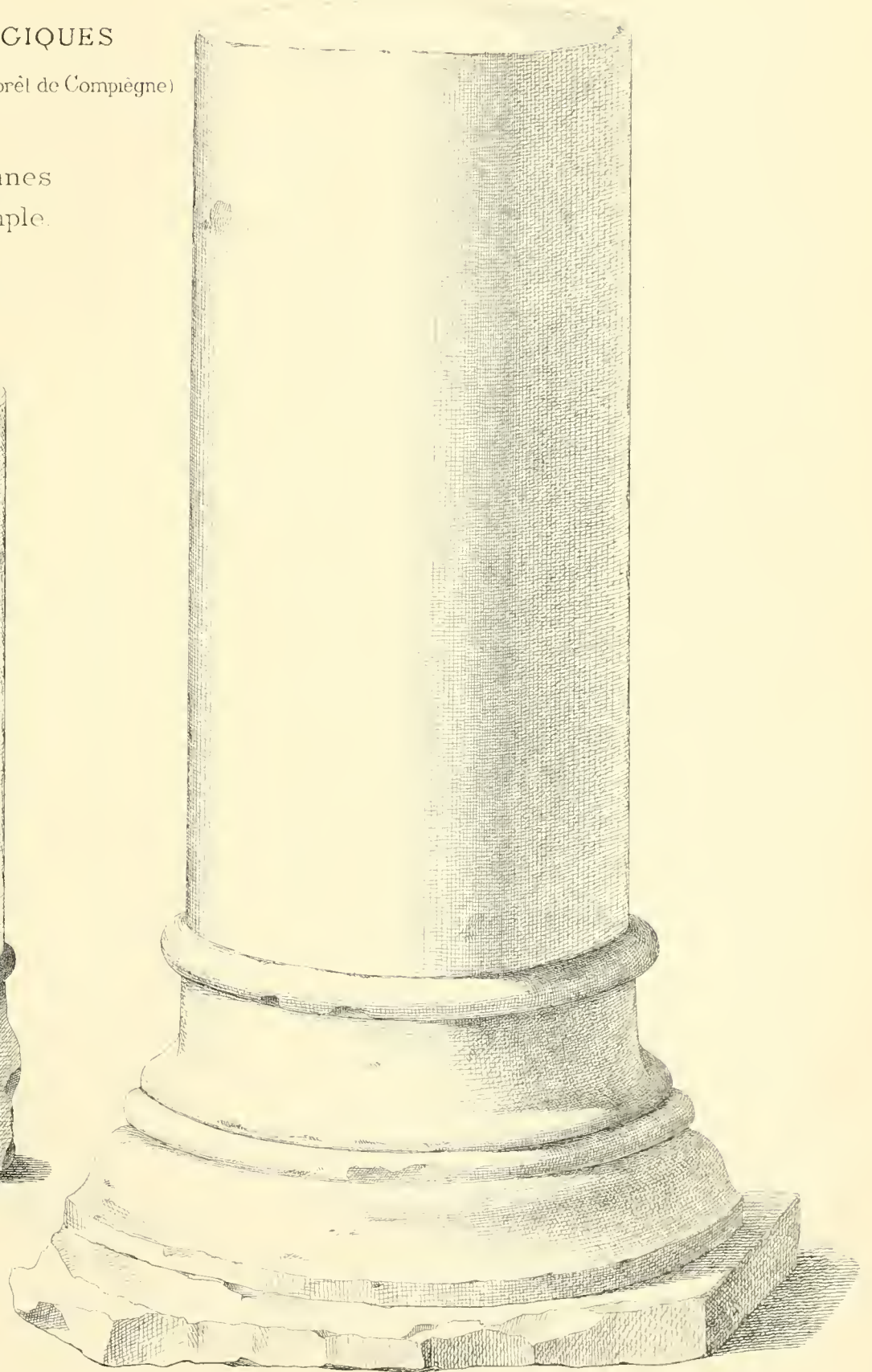
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

exécutées au Mont-Berny (Forêt de Compiègne)

Fragments de Colonnes
trouvés dans le Temple.



1/2 de la colonne naturelle

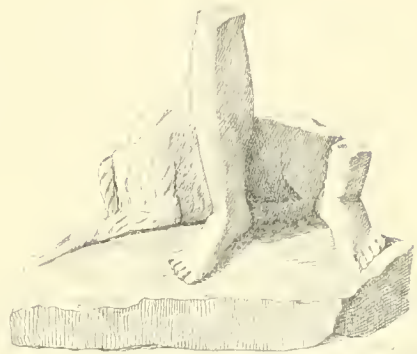


1/2 de la colonne naturelle

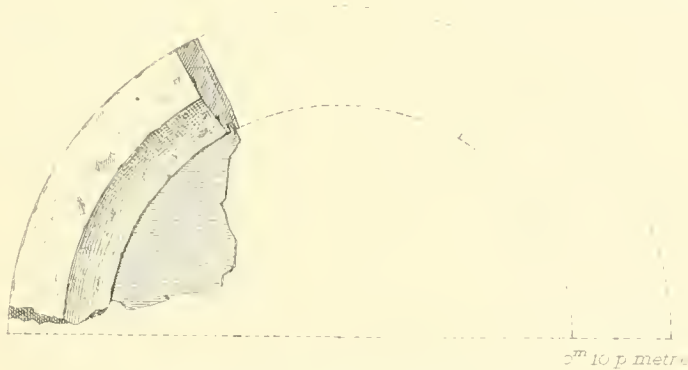
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

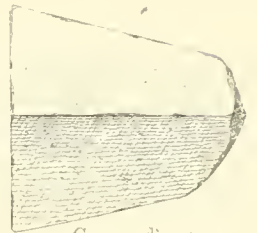
Fragment de Sculpture
en pierre dure fine



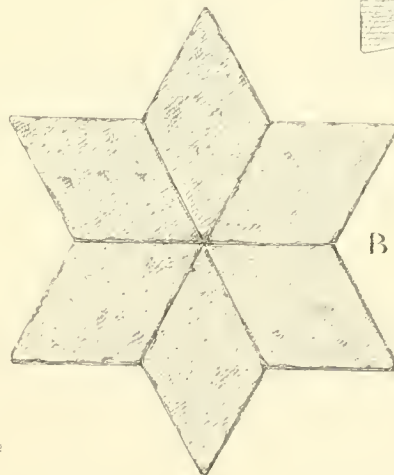
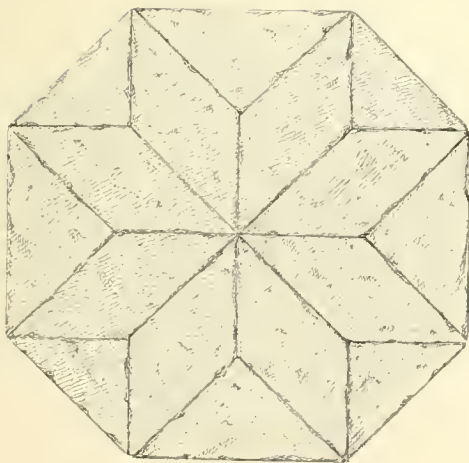
Fragment de Sculpture
d'une statue d'homme avec un chien
couché aux pieds



Fragment de Cintre en pierre
trouvé avec un morceau de vitre.



Coupe d'une pierre
de la Rosace B



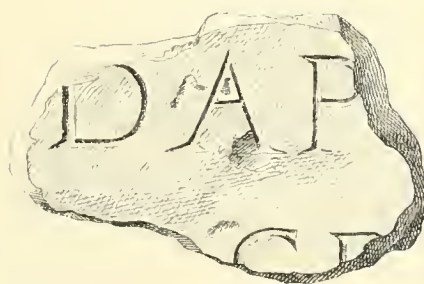
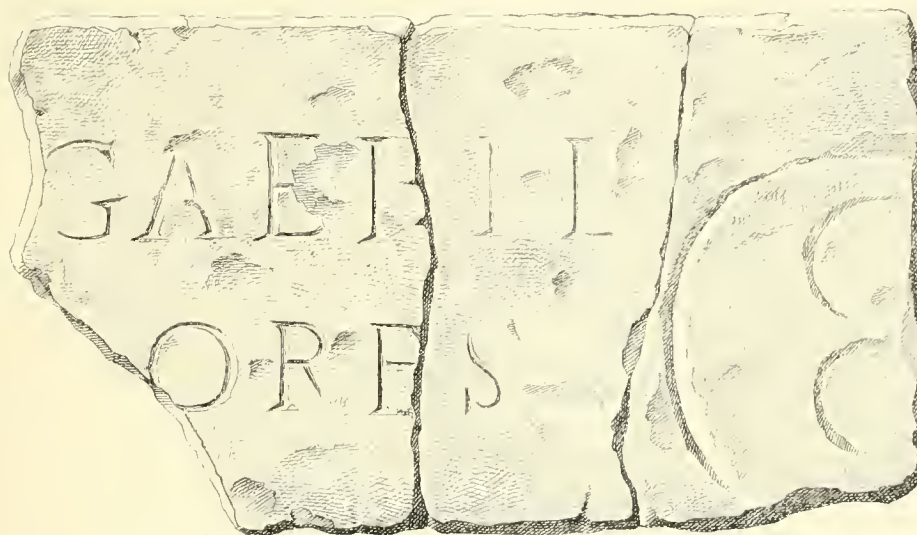
5m 10 p metre

Rosaces en pierre
trouvées dans les constructions du Mont-Berny.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

FRAGMENTS D'INSCRIPTIONS GALLO-ROMAINES

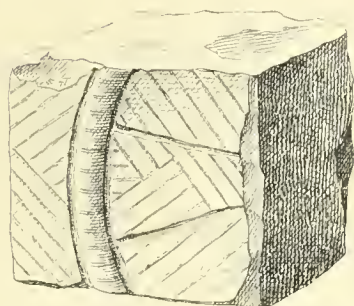


Dalles en pierre 4 de la planche réelle

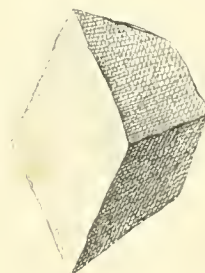
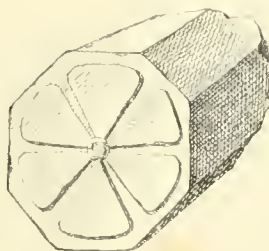
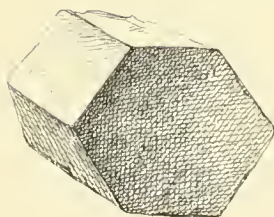
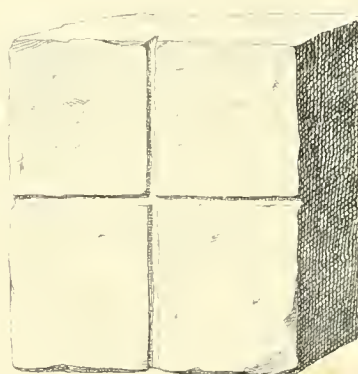
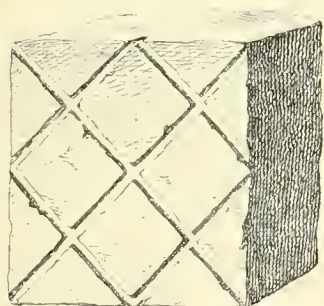
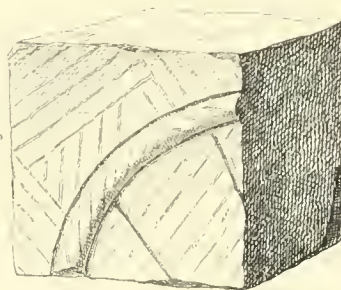
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES AU MONT-BERNY (Forêt de Compiègne)

PIERRES TAILLÉES ET ORNÉES
TROUVÉES DANS LES CONSTRUCTIONS



Pierres avec
traces de peinture



$\frac{1}{4}$ de la grandeur naturelle

